

# La place du français à l'Université d'Ottawa

Volume II

État des lieux des programmes  
et services en français



uOttawa

Groupe de travail sur les programmes et services en français  
Septembre 2006

[www.uOttawa.ca](http://www.uOttawa.ca)

# TABLE DES MATIÈRES

---

1. Introduction	3
2. Contexte actuel	4
3. Environnement universitaire	6
Profil de la direction universitaire	6
Profil du corps professoral	7
Profil du personnel de soutien	7
4. Programmes d'études à l'Université d'Ottawa	9
Langue d'enseignement dans les programmes de premier cycle	9
Langue d'enseignement dans les cours de premier cycle	11
Cours à petits effectifs au premier cycle	12
Études supérieures	13
Cours et programme d'immersion	15
Programmes d'enseignement coopératif	16
5. Activités de recrutement et bourses d'études	17
Activités de recrutement	17
Bourses d'études	19
6. Présence francophone et études en français	21
Démographie ontarienne	21
Évolution des inscriptions à l'Université d'Ottawa	23
Notre capacité d'attirer les francophones de l'Ontario	26
Taux de persévérance et de diplomation	29
7. Services et espaces francophones	31
Services offerts aux étudiants	31
Services offerts aux professeurs	31
Bibliothèque et Presses universitaires	32
Lieux de renforcement de l'identité francophone	33
Profil des chaires de recherche	35
Vie sociale, culturelle et communautaire sur le campus	36
8. Offre de programmes et de cours en Ontario et au Canada français	37
Service de formation professionnelle	37
Pôles de services de l'Université d'Ottawa à l'extérieur de la ville	38
Profil des collaborations avec les autres universités et collègues ontariens et canadiens	39
9. Milieux de vie francophone	44
Liens avec les écoles primaires et secondaires francophones	44
Projets de maillage avec des groupes cibles francophones	47
10. Coût du bilinguisme	50
Annexes	
Annexe 1. Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa	51
Annexe 2. Activités de recrutement visant toutes les clientèles	57
Annexe 3. Bourses pour toutes les clientèles	58

# 1. INTRODUCTION

---

*En raison de son caractère bilingue, l'Université d'Ottawa n'est pas une institution comme les autres : la question de la langue a fait l'objet de plusieurs débats depuis sa création en 1848.*

En 1989, le père Roger Guindon publiait une série de quatre volumes, *La Dualité linguistique à l'Université d'Ottawa*, dans laquelle il relatait comment les relations entre francophones et anglophones avaient évolué au fil des ans, passant d'une « coexistence difficile » (vol. 1, 1848-1898) à une « coexistence équitable » (vol. 4, depuis 1965). En fait, c'est l'article 4c de la *Loi concernant l'Université d'Ottawa* (loi 158), adoptée en 1965, qui est venu préciser de façon définitive les « objectifs et fins » de l'institution : « Favoriser le développement du bilinguisme et du biculturalisme, préserver et développer la culture française en Ontario. »

Au fil des ans, plusieurs groupes de travail se sont penchés sur ce double mandat touchant le bilinguisme et la culture française en Ontario :

- À la suite du *Rapport du groupe de travail sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa* (1971), le Sénat de l'Université et le Bureau des gouverneurs adoptaient, à l'automne 1974, le « Règlement sur le bilinguisme ».
- En s'inspirant du *Rapport du groupe de travail sur les services universitaires en français* (1985), mieux connu sous le titre « Rapport Carrier », du nom de son président, le Sénat adoptait, en décembre 1986, un plan de développement des programmes et des services en français pour la période 1987-1988 à 1991-1992.
- En mars 1991, le Sénat décidait de mettre à jour ce plan, dans un document intitulé *Révision du plan de développement des programmes et des services en français : 1992/1993-1996/1997*.
- En 1995, après trois ans de consultation, un premier exercice de planification stratégique donnait lieu à la publication du *Plan d'action pour l'an 2000* qui examinait, entre autres, la situation du français.

Objet d'une préoccupation et d'un intérêt constants, la situation du bilinguisme et de la culture française en Ontario surgit également à intervalles réguliers dans les débats à l'interne, dans les journaux étudiants, dans les médias régionaux, provinciaux et, parfois, dans les médias nationaux. Parmi les thèmes abordés, citons la création d'une université entièrement francophone en Ontario, la suspension du test de bilinguisme obligatoire pour les étudiants et l'image de marque de l'Université canadienne. La communauté universitaire rappelle régulièrement son attachement au fait français, manifeste ses inquiétudes et demande que l'on agisse.

Il en va de même ailleurs. Il suffit d'évoquer le débat qui se ravive constamment, dans les universités québécoises, à propos de la langue de la science, voire de la connaissance. Ainsi, par exemple, la décision de l'Institut Pasteur de Paris de ne publier ses articles qu'en anglais a provoqué un tollé au Québec. Mais cela n'a pas empêché nombre d'instituts, de départements, de revues de suivre le mouvement, comme le déplorait Richard Clément dans *Le Droit* du 16 mars 2006 : « L'hégémonie mondiale de l'anglais et de la culture américaine est encore aggravée par le processus de globalisation affectant tous les autres groupes culturels. » Cette attirance pour l'autre langue se retrouve à l'Université d'Ottawa, où certains professeurs francophones n'utilisent que l'anglais dans leur site Web.

## 2. CONTEXTE ACTUEL

---

*Dans le cadre de sa planification stratégique Vision 2010, l'Université d'Ottawa a placé au premier rang son rôle de leadership en ce qui concerne les langues officielles.*

En février 2005, la Commission Rae, chargée d'examiner la situation de l'enseignement postsecondaire en Ontario, mettait en lumière le « grave problème d'accessibilité » que les francophones éprouvaient à cet égard (voir p. 6 du rapport<sup>1</sup>). Parmi les recommandations susceptibles de régler ce problème était proposée la création d'un « comité consultatif sur l'éducation postsecondaire de langue française », avec pour mandat d'étudier la situation des régions francophones à travers la province et d'améliorer l'accès aux études postsecondaires et la qualité des programmes. En mai 2005, le gouvernement McGuinty faisait connaître son plan d'investissement pour les prochaines années en Ontario, réservant une part du nouveau budget à l'accès aux études en français.

Parallèlement, l'Université d'Ottawa menait, de janvier 2004 à décembre 2005, un exercice de planification stratégique appelé *Vision 2010*. Au terme de nombreuses consultations, le Sénat de l'Université et le Bureau des gouverneurs ont jugé nécessaire de réitérer clairement leur engagement envers la promotion de la culture française en Ontario dans la mission de l'Université :

« Depuis 1848, l'Université d'Ottawa est l'Université canadienne : le reflet, l'observatoire et le catalyseur de l'expérience canadienne dans toute sa diversité et sa complexité. Notre histoire privilégiée au confluent du Canada anglais et du Canada français, notre bilinguisme, notre situation au cœur de la capitale fédérale, notre engagement envers la promotion de la culture française en Ontario et le multiculturalisme constituent notre spécificité. Celle-ci fait en sorte que nous sommes exceptionnellement bien placés, parmi les universités à forte vocation de recherche, pour assurer une formation remarquable à notre population étudiante et, grâce aux réalisations innovatrices des membres de notre collectivité, pour contribuer à la vie intellectuelle et culturelle du pays, ainsi qu'à son rayonnement dans le monde. »<sup>2</sup>

Cet engagement se trouve également affirmé dans deux des « valeurs » qui ont guidé l'exercice de planification :

**« Une université bilingue qui met en valeur la diversité culturelle »**

Nous travaillons à l'avancement du bilinguisme, valorisons la contribution des différentes collectivités qui ont construit le Canada et, à travers nos recherches et nos programmes, cherchons à mieux comprendre les défis du Canada comme pays. »

**« Une université engagée dans la promotion de la francophonie »**

Nous développons des services et des programmes de grande qualité conçus expressément pour les francophones de l'Ontario et nous jouons un rôle de leader auprès de la francophonie canadienne et mondiale. »

Parmi les huit objectifs qu'énumère *Vision 2010*, certains éléments ont trait, tout naturellement, aux programmes et aux services en français. Mais le Sénat de et le Bureau des gouverneurs ont choisi d'aller plus loin, en mettant un accent particulier sur le rôle de leadership que l'Université doit jouer en ce qui concerne les langues officielles, ainsi que le précise le premier objectif :

---

<sup>1</sup> [www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/postsecf.pdf](http://www.edu.gov.on.ca/fre/document/reports/postsecf.pdf)

<sup>2</sup> Pour plus de détails, voir <http://web5.uottawa.ca/vision2010/index-f.php>

## **« Objectif 1**

### **Jouer un rôle de leadership en ce qui concerne les langues officielles**

- Afin que les étudiantes et étudiants puissent évoluer dans un milieu où les cultures se côtoient et s'enrichissent et, s'ils le désirent, développer pleinement leur potentiel langagier.
- Afin que l'Université appuie son personnel dans le développement de ces compétences.

Nous sommes une grande université bilingue sur la scène mondiale, héritière de deux des plus grandes traditions culturelles, et nous ferons valoir cet avantage prépondérant.

En 2010, nous aurons amélioré notre équilibre linguistique et nous serons devenus le point de référence canadien dans l'acquisition, le développement, l'évaluation et la promotion des langues officielles. La langue étant le vecteur de la culture, nous favoriserons le respect des différences, l'ouverture à l'autre et le dialogue entre les cultures. »

Parmi les initiatives qui visent à améliorer l'équilibre linguistique, il a été recommandé de mettre à jour, dès maintenant, le plan d'action pour les programmes et services en français. Lors de la réunion du 1<sup>er</sup> mai 2006, le Sénat de l'Université a entériné la création d'un groupe de travail sur les programmes et les services en français.

### 3. ENVIRONNEMENT UNIVERSITAIRE

---

*Les francophones occupent une place importante dans la gouvernance. De plus, avec un corps professoral qui compte un bon nombre de francophones et de personnes bilingues, et grâce à un personnel de soutien très majoritairement francophone, l'Université d'Ottawa offre toujours un milieu de vie en français.*

L'Université d'Ottawa est résolument engagée dans la promotion du bilinguisme et en a fait l'objet d'un règlement (voir l'annexe I). Ainsi, le caractère bilingue de l'Université doit se refléter dans ses programmes, son administration centrale, ses services généraux, l'administration interne de ses facultés et de ses unités scolaires, son corps professoral, son personnel de soutien et sa clientèle étudiante. C'est la raison pour laquelle elle reconnaît à chaque membre de sa communauté le droit de s'exprimer dans sa langue première, tout en encourageant chacun à s'engager dans l'apprentissage de la langue seconde.

#### Profil de la direction universitaire

Un examen du profil de la direction universitaire montre que les francophones<sup>3</sup> sont majoritaires au sein des diverses instances administratives, aussi bien au Bureau des gouverneurs et au Sénat que dans l'équipe de gestion (comité d'administration, doyens, vice-recteurs associés). Il faut dire que la majorité des dirigeants maîtrisent les deux langues officielles.

	Francophones		Anglophones	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
Bureau des gouverneurs	18	58%	13	42%
Sénat	43	63%	25	37%
Équipe de gestion	18	72%	7	28%

De plus, quelques postes de gestion comportent des tâches spécifiques reliées à la francophonie :

- Au cabinet du vice-recteur aux études, un poste de vice-recteur associé aux études, responsable de la francophonie.
- À la Faculté de droit, un poste de doyen adjoint au programme de *common law* en français.
- À la Faculté d'éducation, un poste de directeur aux programmes d'études supérieures, secteur francophone, et un poste de directeur à la formation à l'enseignement, secteur francophone.
- À la Faculté de médecine, un poste de directeur aux affaires francophones.
- À la Faculté des sciences de la santé, à la Faculté des arts, à la Faculté des sciences sociales et à la section de Droit civil de la Faculté de droit, des postes de directeurs pour les programmes offerts uniquement en français.

---

<sup>3</sup> La notion de *francophone* ou d'*anglophone* doit être prise dans son sens large pour la direction universitaire, le corps professoral et le personnel de soutien, puisqu'on ne demande jamais à ces personnes quelle est leur langue maternelle.

## Profil du corps professoral

Le seul véritable critère servant à déterminer l'appartenance des membres du corps professoral régulier à l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques officiels repose sur la langue de correspondance. Selon ce critère, et d'après les statistiques fournies par le Service de la recherche institutionnelle et de la planification, 38 % des professeurs réguliers préfèrent recevoir leur correspondance en français, 62 % en anglais.

En fait, lors de l'embauche, il est surtout question de bilinguisme et de la capacité d'un professeur à enseigner dans les deux langues. Ainsi, lors de l'élaboration du tableau de bord faite dans le cadre de l'exercice de planification stratégique *Vision 2010*, le Service des ressources humaines a examiné un à un les contrats d'embauche et de permanence des professeurs<sup>4</sup>. Les résultats montrent que parmi les professeurs engagés pour combler les 606 postes exigeant un « bilinguisme actif » (c'est-à-dire la capacité d'enseigner dans les deux langues officielles), 512 (soit 84,4 %) avaient déjà atteint ce niveau au moment de leur embauche.

<b>3.2 Bilinguisme des professeurs réguliers APUO en 2005<sup>5</sup></b>					
<b>Postes désignés</b>	Niveau de bilinguisme des professeurs reconnu à l'embauche				<b>Total</b>
	Actif	Passif	Aucun	Non disponible	
Bilingue actif	512	31	63	0	606
Bilingue passif	39	100	156	0	295
Aucune désignation	5	0	15	0	20
Information non disponible <sup>6</sup>	6	0	15	1	22
<b>Total</b>	<b>562</b>	<b>131</b>	<b>249</b>	<b>1</b>	<b>943</b>

Ajoutons que, dans le cadre de *Vision 2010*, un fonds annuel de 225 000 \$ est réservé à la bonification de postes existants, en vue du recrutement de professeurs bilingues ou de professeurs résolument déterminés à participer à cet objectif universitaire spécifique.

## Profil du personnel de soutien

Tout comme pour les professeurs, la seule indication que l'on peut donner sur l'appartenance des membres du personnel de soutien à l'un ou l'autre des deux groupes linguistiques officiels repose sur la langue de correspondance. Selon le Service de la recherche institutionnelle et de la planification, 73 % des membres du personnel de soutien préfèrent recevoir leur correspondance en français.

En fait, lors de l'embauche, un poste de soutien est toujours désigné comme « bilingue actif » ou « bilingue passif ». En vue de l'élaboration du tableau de bord du plan stratégique *Vision 2010*, le Service des ressources humaines a demandé aux superviseurs d'évaluer le niveau de bilinguisme du personnel. On s'est alors aperçu que

<sup>4</sup> L'article 11 de la convention collective de l'Association des professeurs de l'Université d'Ottawa (APUO) stipule que l'Université peut exiger qu'un professeur ait un niveau donné de bilinguisme, c'est-à-dire une connaissance active ou passive de l'autre langue.

<sup>5</sup> Ne comprend pas les professeurs remplaçants, même si ceux-ci sont également membres de l'APUO, puisqu'il s'agit toujours de contrats à court terme dans lesquels aucune exigence linguistique n'est généralement précisée. Les bibliothécaires sont également exclus, ainsi que les professeurs non membres de l'APUO, soit l'équipe de gestion (recteur, vice-recteurs, vice-recteurs associés, doyens et vice-doyens). Les dossiers des professeurs à temps partiel n'ont pas non plus été examinés, ceux-ci devant évidemment maîtriser la langue dans laquelle le cours se donne.

<sup>6</sup> L'information « non disponible » concerne les dossiers les plus anciens, perdus ou détruits par mégarde.

97 % des postes sont désignés sous l'étiquette « bilingue actif » et qu'ils sont occupés par des personnes dont le niveau de bilinguisme est jugé suffisant dans 93 % des cas.

<b>3.3 Bilinguisme du personnel de soutien régulier en 2005</b>				
<b>Postes désignés</b>	Niveau de bilinguisme reconnu actuellement			<b>Total</b>
	Actif	Passif	Non disponible	
Bilingue actif	1 264	92	0	1 356
Bilingue passif	0	25	0	25
Non disponible	0	0	17	17
<b>Total</b>	<b>1 264</b>	<b>117</b>	<b>17</b>	<b>1 398</b>

Selon le Service des ressources humaines, la Faculté de médecine, la Faculté de génie et la Faculté des sciences sont parmi celles qui comptent le plus grand nombre de membres du personnel de soutien dont le niveau de bilinguisme est jugé passif. Dans la plupart des cas, il s'agit d'anglophones qui ne parlent pas français.

Du côté des services, trois se démarquent par le nombre d'anglophones qui maîtrisent mal le français : le Service vétérinaire et animalier, le Service de l'informatique et des communications et le Bureau de la gestion du risque, de l'environnement et de la santé et sécurité au travail.

Dans les autres facultés et services, seuls quelques anglophones et francophones ont un niveau de bilinguisme jugé passif, sans que cela nuise véritablement à l'offre de service en français.

## 4. PROGRAMMES D'ÉTUDES À L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA

*Si la majorité des programmes sont offerts complètement en français au premier cycle, l'offre de cours au choix est plus restreinte. Aux études supérieures, l'offre de programmes en français est vaste dans les humanités, mais elle reste limitée dans les sciences.*

### Langue d'enseignement dans les programmes de premier cycle

Les tableaux des deux pages suivantes montrent que, dans 73 disciplines sur 108, la majorité des programmes sont offerts en français seulement (colonne A) ou en français et en anglais (colonne B). Tous les programmes de l'École de gestion, des Facultés de droit, d'éducation, de médecine et des sciences sociales, de même que tous les programmes bidisciplinaires se trouvent dans ces colonnes.

Dans 3 disciplines rattachées à la Faculté des arts, les programmes, offerts en français et en anglais, exigent certains cours bilingues (colonne C). Il s'agit du programme d'administration des arts et de la spécialité approfondie en théâtre, qui comportent quelques cours bilingues, ainsi que du programme d'arts visuels dont les cours d'atelier de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année sont bilingues.

Dans 24 disciplines, le programme en français n'est pas exactement le pendant du programme en anglais, soit parce que des cours obligatoires sont offerts en anglais seulement, soit parce que le nombre de cours au choix est plus limité (colonne D). Dans une dizaine de ces disciplines, il reste néanmoins possible de faire tout son parcours en français, le nombre de cours optionnels offerts en français étant suffisant pour permettre d'accumuler le nombre de crédits requis.

- À la Faculté des arts : les programmes d'études canadiennes et d'études de l'environnement ont été conçus intentionnellement comme des programmes bilingues; en linguistique, certains cours de 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année peuvent être offerts en anglais ou en français seulement; en musique la majorité des cours s'offre en français et en anglais.
- À la Faculté de génie : en génie chimique et en génie mécanique, les cours de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année sont presque tous offerts en anglais seulement; en génie civil la moitié des cours de deuxième année sont offerts en anglais seulement; en informatique et en génie informatique, la plupart des cours sont offerts en français et en anglais, à une ou deux exceptions près; en génie logiciel et en génie électrique, certains cours plus avancés sont offerts en anglais seulement.
- À la Faculté des sciences : en mathématiques, en physique et en sciences biomédicales, la plupart des cours sont offerts en français et en anglais, tous les cours obligatoires sont offerts en français; en géographie physique, certains cours au choix en 4<sup>e</sup> année ne sont pas offerts en français; en sciences biopharmaceutiques, trois cours obligatoires de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année ne sont pas offerts en français et les cours au choix sont généralement offerts en anglais; en biochimie, en biologie, en chimie et en géologie, la plupart des cours sont offerts en français et en anglais, à l'exception des cours de 4<sup>e</sup> année qui sont généralement offerts en anglais; en technologie médicale en ophtalmologie, tous les cours de 3<sup>e</sup> et de 4<sup>e</sup> année sont offerts uniquement en anglais.
- À la Faculté des sciences de la santé, l'éventail de cours optionnels est plus restreint en français pour le programme professionnel en sciences infirmières.

Dans 3 disciplines de la Faculté des arts, les programmes sont par nature offerts uniquement en anglais (colonne E) : anglais langue seconde, *English* et *Latin and English Studies*.

Il existe par ailleurs 5 disciplines à la Faculté des arts pour lesquels les programmes sont offerts en langue étrangère (en gris) : allemand, espagnol, italien, arabe et russe.

Chaque discipline comprend plusieurs structures de programmes (baccalauréat spécialisé approfondi, avec double majeure, avec majeure et mineure, bidisciplinaire, multidisciplinaire, baccalauréat général de trois ans avec ou sans mineure, etc.), mais il reste toujours possible de faire l'un ou l'autre des programmes entièrement en français, sans devoir suivre de cours bilingues ou en anglais.

Mentionnons aussi que, sauf dans les cours de langue (dont lettres françaises et *English*), tout étudiant a le droit de rédiger ses travaux et de répondre aux questions d'examen dans la langue officielle de son choix, indépendamment de la langue dans laquelle le cours est donné (les travaux et examens sont corrigés par un collègue lorsque le professeur en question n'est pas en mesure de le faire). En outre, certaines mesures d'appui sont prises pour venir en aide aux étudiants qui se verraient dans l'obligation de suivre un cours dans leur langue seconde, par exemple le recours à des assistants à l'enseignement.

A	B	C	D	E	Faculté des arts
		x			Administration des arts
					Allemand
	x				Arts (Général)
				x	Anglais langue seconde
		x			Arts visuels
	x				Communication
			x		Didactique des langues secondes
				x	English
					Espagnol
	x				Éthique et société / Éthique appliquée
	x				Études anciennes / Lettres classiques
	x				Études autochtones
			x		Études canadiennes
			x		Études de l'environnement (B.A.)
	x				Études médiévales
x					Français langue seconde
x					French
	x				Géographie
	x				Géomatique et analyse spatiale
	x				Histoire
	x				Histoire et théorie de l'art
					Italien
	x				Journalisme
					Langue et culture arabes
				x	Latin and English Studies
	x				Lettres françaises
	x				Lettres françaises et Éducation
			x		Linguistique
			x		Musique
	x				Philosophie
					Russe

A	B	C	D	E	Faculté de droit
	x				Droit (common law)
x					Droit civil
	x				Droit civil: Programme national
<b>1</b>	<b>2</b>				

A	B	C	D	E	Faculté d'éducation
	x				Éducation
<b>1</b>					

A	B	C	D	E	École de gestion
	x				Administration
	x				Affaires électroniques
	x				Commerce
	x				Comptabilité
	x				Finance
	x				Gestion des ressources humaines
	x				Gestion internationale
	x				Management
	x				Marketing
	x				Systèmes d'information de gestion
<b>10</b>					

A	B	C	D	E	Faculté de génie
			x		Génie chimique
			x		Génie civil
			x		Génie électrique
			x		Génie informatique
			x		Génie logiciel
			x		Génie mécanique
			x		Informatique
<b>7</b>					

	x				Sciences des religions
		x			Théâtre
	x				Traduction
<b>4</b>	<b>14</b>	<b>3</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	

A	B	C	D	E	<b>Faculté de médecine</b>
	x				Médecine
<b>1</b>					

A	B	C	D	E	<b>Faculté des sciences</b>
			x		Biochimie
			x		Biologie
			x		Chimie
			x		Géographie physique
			x		Géologie
			x		Mathématiques
			x		Physique
x					Sciences de la vie
x					Sciences (Général)
			x		Sciences environnementales (B.Sc.)
x					Sciences / Éducation
			x		Sciences biomédicales
			x		Sciences biopharmaceutiques
			x		Technologie médicale en ophtalmologie
<b>1</b>	<b>2</b>		<b>11</b>		

A	B	C	D	E	<b>Faculté des sciences sociales</b>
	x				Administration publique
	x				Anthropologie
	x				Criminologie
	x				Dév. international et mondialisation
	x				Études des femmes
	x				Études en mondialisation
	x				Études int. et langues modernes
	x				Gérontologie
	x				Psychologie
	x				Science économique
	x				Science politique
	x				Sciences sociales (générales)
	x				Sciences sociales de la santé
x					Service social
	x				Sociologie
<b>1</b>	<b>14</b>				

A	B	C	D	E	<b>Programmes bidisciplinaires</b>
	x				Adm. publique et Science politique
	x				Anthropologie et Sociologie
	x				Communication et Lettres françaises
	x				Philosophie et Études anciennes
	x				Communication et Philosophie
	x				Communication et Science politique
	x				Communication et Sociologie
	x				Études de l'environnement et Géographie
	x				Géographie et Sociologie
	x				Histoire et Science politique
	x				Mathématiques et Informatiques
	x				Psychologie et Linguistique
	x				Science économique et Mathématiques
	x				Science politique et Philosophie
	x				Science politique et Études des femmes
	x				Science économique et Science politique
	x				Criminologie et Études des femmes
	x				Sociologie et Études des femmes
<b>18</b>					

A	B	C	D	E	<b>Faculté des sciences de la santé</b>
	x				Sciences de l'activité physique
	x				Sciences de la santé
	x				Sciences du loisir
	x				Sciences infirmières: prog. général
			x		Sciences infirmières: prog. professionnel
<b>4</b>			<b>1</b>		

## Langue d'enseignement dans les cours de premier cycle

Les statistiques ayant trait à l'offre de cours au premier cycle (toutes les sections d'un cours ne comptant que pour un seul cours – voir tableau 4.1) montrent que la proportion

de cours offerts en anglais seulement tend à croître au fil des ans. Ce déséquilibre pourrait s'expliquer par une offre réduite de cours optionnels en français.

<b>4.1 Nombre de cours à l'horaire (cote unique) selon la langue d'enseignement au premier cycle</b>				
	<b>Cours offerts en anglais</b>	<b>Cours offerts en français</b>	<b>Pourcentage en anglais</b>	<b>Pourcentage en français</b>
<b>1995-1996</b>	1 574	1 411	52,7%	47,3%
<b>1996-1997</b>	1 337	1 217	52,3%	47,7%
<b>1997-1998</b>	1 352	1 210	52,8%	47,2%
<b>1998-1999</b>	1 359	1 260	51,9%	48,1%
<b>1999-2000</b>	1 420	1 280	52,6%	47,4%
<b>2000-2001</b>	1 411	1 287	52,3%	47,7%
<b>2001-2002</b>	1 462	1 320	52,6%	47,4%
<b>2002-2003</b>	1 514	1 309	53,6%	46,4%
<b>2003-2004</b>	1 561	1 338	53,8%	46,2%
<b>2004-2005</b>	1 608	1 299	55,3%	44,7%
<b>2005-2006</b>	1 653	1 301	56,0%	44,0%
<b>Variation sur dix ans</b>	79	-110		

Le tableau 4.2 montre le nombre total de cours offerts (chaque section de cours comptant pour un cours) en fonction du nombre de personnes inscrites. Ainsi, en 2005-2006, la taille moyenne des classes s'établissait à 54 étudiants du côté anglophone, à 33 du côté francophone et à près de 20 dans les cours bilingues.

<b>4.2 Nombre de cours (sections multiples) et taille moyenne des classes selon la langue d'enseignement au premier cycle</b>									
	<b>Anglais</b>			<b>Français</b>			<b>Bilingue</b>		
	Nombre de personnes inscrites	Nombres de cours	Personnes / cours	Nombre de personnes inscrites	Nombre de cours	Personnes / cours	Nombre de personnes inscrites	Nombre de cours	Personnes / cours
<b>1995-1996</b>	108 424	2 595	41,8	59 910	1 975	30,3	12 982	539	24,1
<b>1996-1997</b>	106 761	2 434	43,9	55 902	1 812	30,9	12 570	522	24,1
<b>1997-1998</b>	109 993	2 646	41,6	54 287	1 853	29,3	11 394	560	20,3
<b>1998-1999</b>	112 022	2 597	43,1	54 949	1 918	28,6	10 181	560	18,2
<b>1999-2000</b>	118 331	2 778	42,6	56 738	1 995	28,4	10 631	579	18,4
<b>2000-2001</b>	122 305	2 885	42,4	56 776	2 011	28,2	10 488	589	17,8
<b>2001-2002</b>	131 977	2 941	44,9	57 301	1 979	29,0	11 098	638	17,4
<b>2002-2003</b>	141 529	2 970	47,7	58 441	1 999	29,2	11 910	680	17,5
<b>2003-2004</b>	160 385	3 020	53,1	66 512	2 039	32,6	12 716	683	18,6
<b>2004-2005</b>	171 596	3 190	53,8	67 996	2 052	33,1	12 961	657	19,7
<b>Variation sur dix ans</b>	63 172	595	12	8 086	77	3	-21	118	-4

Notons que plus de 60 % des cours bilingues sont offerts à la Faculté des arts. Il s'agit surtout de cours de langues étrangères (allemand, espagnol, russe, italien, etc.), de cours qui relèvent des beaux-arts (musique et arts visuels en particulier) et de cours du programme d'études environnementales.

### Cours à petits effectifs au premier cycle

La qualité des programmes de spécialisation offerts en français dépend, dans une large mesure, de l'offre de cours en français aux niveaux 3000 et 4000. Or, le nombre de cours avancés offerts en français est souvent réduit, notamment à cause du nombre plus restreint d'étudiants inscrits dans les programmes et les cours en français. De plus, les cours avancés en français sont souvent les premiers à être annulés pour des raisons budgétaires.

C'est la raison pour laquelle l'Université apporte un soutien financier supplémentaire pour le maintien de cours à petits effectifs en français au premier cycle. Ainsi, les facultés d'accueil ont reçu, en 2005-2006, un financement supplémentaire pour 113 cours en français comptant 12 étudiants et moins (sont exclus de ce calcul les cours de 1<sup>re</sup> et de 2<sup>e</sup> année, les cours qui durent plus d'une session, les cours offerts plus d'une fois durant la même année, les lectures dirigées et les cours par téléconférence).

<b>4.3 Cours à petits effectifs en français (12 étudiants ou moins) subventionnés par l'administration centrale en 2005-2006</b>	
<b>Faculté</b>	<b>Nombre de cours</b>
Gestion	5
Arts	36
Génie	12
Sciences	10
Sciences de la santé	15
Sciences sociales	35
<b>Total</b>	<b>113</b>

## Études supérieures

Les tableaux suivants montrent que les programmes d'études supérieures sont offerts uniquement en français dans 9 disciplines (colonne A), en français et en anglais dans 31 disciplines (colonne B) et principalement en anglais ou uniquement en anglais dans 61 disciplines (colonne C). À la Faculté des arts, 3 programmes d'études supérieures sont offerts dans une langue étrangère (en gris).

Les cours des programmes en sciences, en génie, et en médecine ne sont pas, pour la plupart, offerts en français. Il faut aussi préciser que si les étudiants peuvent rédiger leur thèse dans la langue de leur choix (on présume alors que le choix du directeur de thèse a été fait en conséquence), un bon nombre de francophones choisissent l'anglais.

A	B	C	<b>Certificats / Diplôme</b>
		x	Affaires électroniques
		x	Commerce électronique
	x		Études orchestrales
x			Enseignement postsecondaire
		x	Évaluation et gestion du risque en santé des populations
	x		Gestion publique et gouvernance

A	B	C	<b>Certificats / Diplôme (suite)</b>
		x	Gestion de projet de technologie de l'information
	x		Recherche sur la pédagogie du piano
		x	Recherche sur les services et les politiques en santé
		x	Science des systèmes
		x	Technologies d'Internet
<b>1</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	

A	B	C	Maîtrises
	x		Administration des affaires (MBA)
		x	Art de la scène (mise en scène)
x			Audiologie
		x	Biochimie
		x	Biologie
		x	Biostatistique
		x	Chimie
x			Communication
x			Criminologie
x			Droit
x			Éducation
		x	English
		x	Épidémiologie et médecine sociale
x			Études anciennes
x			Études de conflits
x			Études des femmes
			Espagnol
		x	Génétique humaine et moléculaire
		x	Génie chimique
		x	Génie civil
		x	Génie de l'environnement
		x	Génie logiciel
		x	Génie électrique
		x	Génie mécanique et aérospatial
x			Géographie
		x	Gestion des services de santé (M.G.S.S.)
		x	Gestion en ingénierie
x			Histoire
		x	Informatique

A	B	C	Maîtrises (suite)
		x	Interprétation
x			Lettres françaises
	x		Linguistique
		x	Mathématiques et statistique
		x	MBA pour cadres
		x	Médecine cellulaire et moléculaire
		x	Microbiologie et immunologie
x			Mondialisation et dév. int.
x			Musique
		x	Neuroscience
		x	Neuroscience du comportement
x			Orthophonie
	x		Philosophie
		x	Physique
	x		Psychologie
		x	Science des systèmes
	x		Science économique
x			Science politique
	x		Sciences de l'activité physique
		x	Sciences de la Terre
	x		Sciences des religions
	x		Sciences infirmières
x			Service social
x			Sociologie
		x	Technologies des affaires électroniques
		x	Toxicologie chimique et environnementale
		x	Traduction
		x	Traduction juridique
<b>6</b>	<b>19</b>	<b>31</b>	

A	B	C	Doctorats
		x	Biochimie
		x	Biologie
		x	Chimie
x			Criminologie
x			Droit
x			Éducation
		x	English
			Espagnol
		x	Études canadiennes
		x	Génétique humaine et moléculaire
		x	Génie chimique
		x	Génie civil
		x	Génie de l'environnement
		x	Génie électrique
		x	Génie mécanique et aérospatial
	x		Géographie
	x		Histoire
		x	Informatique
x			Lettres françaises

A	B	C	Doctorats (suite)
	x		Linguistique
		x	Mathématiques et statistique
		x	Médecine cellulaire et moléculaire
		x	Microbiologie et immunologie
		x	Neuroscience
		x	Neuroscience du comportement
x			Philosophie
		x	Physique
	x		Psychologie
		x	Santé des populations
		x	Science économique
x			Science politique
		x	Sciences de la Terre
	x		Sciences des religions
		x	Sciences infirmières
		x	Toxicologie chimique et environnementale
			Traductologie
<b>2</b>	<b>9</b>	<b>23</b>	

## Cours et programme d'immersion

Pour remplacer les «cours encadrés», dont la fréquentation avait beaucoup diminué dans les années quatre-vingt-dix, l'Université d'Ottawa met depuis septembre 2004 des cours d'immersion à la disposition de ses étudiants. On entend par là des cours réguliers (en psychologie, communication, histoire, gestion, etc.) auxquels s'ajoute une séance d'une heure et demie par semaine au cours de laquelle un professeur de langue apporte une aide aux étudiants dans leur « compréhension du cours ». En 2006-2007, un deuxième niveau d'appui sera offert aux étudiants dans leur « capacité productive ». Les étudiants reçoivent trois crédits pour le cours régulier et trois crédits pour le cours d'encadrement linguistique. Le tableau 4.4 fait état des inscriptions à ce programme depuis qu'il a été relancé en 2004-2005.

<b>4.4 Cours d'immersion</b>					
	<b>Nombre de cours d'immersion anglaise</b>	<b>Nombre d'inscriptions</b>		<b>Nombre de cours d'immersion française</b>	<b>Nombre d'inscriptions</b>
<b>2004-2005</b>	3	16		9	67
<b>2005-2006</b>	4	27		22	200
<b>2006-2007</b>	6	à venir		34	à venir

En septembre 2006, les étudiants pourront par ailleurs s'inscrire à l'un ou l'autre des 52 programmes du nouveau régime d'immersion en français. Durant les deux premières années universitaires, les étudiants pourront choisir jusqu'à huit cours (24 crédits) pour lesquels la note finale sera « S » (satisfaisant) ou « NS » (non satisfaisant), ce qui sera de nature à rassurer ceux qui seraient inquiets pour leur moyenne scolaire. Les étudiants bénéficieront également de l'encadrement des cours d'immersion. Le tableau suivant fournit deux exemples de cheminement personnel dans le cadre du régime d'immersion en français :

	<b>Transition graduelle vers des études en français</b>	<b>Transition rapide vers des études en français</b>
<b>1<sup>re</sup> année</b>	Vous suivez des cours de français langue seconde de niveau intermédiaire (niveau 2000) et des cours en anglais dans le cadre de votre programme d'études.	Vous décidez, dès la première année, de suivre des cours de français langue seconde de niveau intermédiaire (niveau 2000), des cours d'immersion et des cours en français dans le cadre de votre programme d'études. Vous suivez également un ou deux cours en anglais.
<b>2<sup>e</sup> année</b>	Vous continuez vos cours de français langue seconde de niveau intermédiaire (niveau 2000) et vous suivez des cours d'immersion et des cours en anglais.	Vous poursuivez vos études surtout en français, en vous inscrivant à des cours de français langue seconde de niveau avancé (niveau 3000), des cours d'immersion et des cours en français.
<b>3<sup>e</sup> année</b>	Vous décidez de suivre des cours de français langue seconde de niveau avancé (niveau 3000), des cours d'immersion de niveau intermédiaire et des cours en français et en anglais dans le cadre de votre programme d'études.	Vous suivez la majorité de vos cours en français, avec un ou deux cours d'immersion de niveau avancé.
<b>4<sup>e</sup> année</b>	Vous suivez la majorité ou la totalité des vos cours en français, avec un ou deux cours d'immersion de niveau avancé.	Vous suivez la majorité ou la totalité de vos cours en français.

À la mi-avril 2006, quelque 600 demandes d'admission avaient déjà été faites au régime d'immersion en français, ce qui devrait se traduire par environ 250 inscriptions pour la rentrée.

## Programmes d'enseignement coopératif

Une analyse sommaire de la situation des francophones qui s'inscrivent à des programmes d'enseignement coopératif montre qu'ils ont accès à un plus grand nombre de postes, notamment parce qu'ils maîtrisent mieux leur langue seconde. En effet, un bon nombre d'employeurs préfèrent embaucher des étudiants bilingues. Ainsi, un francophone bilingue a accès à 91,2 % des postes, alors que le pourcentage est de 73,7 dans le cas d'un anglophone unilingue.

<b>4.5 Besoins linguistiques des employeurs selon l'affichage des postes en 2005-2006<sup>7</sup></b>		
	<b>Nombre</b>	<b>Pourcentage</b>
Bilingue ou anglophone	1 802	60,8%
Bilingue ou francophone	99	3,3%
Bilingue	666	22,5%
Anglophone	260	8,8%
Francophone	15	0,5%
Anglophone ou francophone	121	4,1%
<b>Total</b>	<b>2 963</b>	<b>100,0%</b>

Des 1 291 personnes contacts qui ont affiché des postes, 81 % ont l'anglais comme langue de correspondance et 19 % le français, ce qui donne un aperçu du type d'employeurs. Mentionnons enfin que la proportion d'étudiants francophones qui participent aux programmes d'enseignement coopératif, soit 29,4 %, est légèrement inférieure à celle de l'ensemble des étudiants francophones du campus.

---

<sup>7</sup> Sessions d'automne 2005, d'hiver 2006 et d'été 2006. Chiffres fournis par les Programmes d'enseignement coopératif.

## 5. ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT ET BOURSES D'ÉTUDES

*L'Université a multiplié les efforts ces dernières années pour attirer des francophones et des francophiles<sup>8</sup>, tant au plan des activités de recrutement que de l'offre de bourses d'études.*

### Activités de recrutement

L'annexe II énumère les activités régulières annuelles de recrutement visant toutes les clientèles. L'Université a par ailleurs pris de nombreuses mesures depuis mai 2005, dans le cadre de *Vision 2010*, afin d'attirer les francophones et les francophiles, dans un marché de plus en plus concurrentiel:

#### Campagnes médiatiques et publications

- Contribution supplémentaire de 120 000 \$ aux campagnes médiatiques visant spécifiquement les clientèles francophones.
- Création d'un site Internet destiné spécifiquement à la clientèle francophone et d'immersion.
- Publication de cinq numéros par année de *uOttawa* : trois éditions nationales bilingues, une édition pour la clientèle d'immersion et une édition pour la clientèle québécoise.
- Publication de trois numéros par année de *Imagine* et *Imagine Web* en format bilingue, magazine de vulgarisation universitaire destiné aux élèves des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> années.

#### Mesures administratives

- Création d'un poste de directeur et d'un poste d'agent de liaison pour le nouveau régime d'immersion.

#### Activités de liaison

- Tournée de toutes les écoles secondaires canadiennes-françaises, de toutes les écoles secondaires de l'Outaouais québécois, d'un certain nombre d'écoles secondaires francophones de la région de Montréal, d'un certain nombre d'écoles d'immersion, de tous les cégeps francophones et de quatre universités (Faculté Saint-Jean, Université de Moncton, Collège Glendon, Université du Québec en Outaouais).
- Séances d'information sur les deux campus du Cégep de l'Outaouais pour aider les élèves à remplir le formulaire de demande d'admission.
- Soirée d'information au Collège Saint-Alexandre à Gatineau.
- Visite des classes de 11<sup>e</sup> année dans les écoles francophones d'Ottawa, ainsi que des classes de 10<sup>e</sup>, 11<sup>e</sup> et 12<sup>e</sup> année en immersion ou en français intensif/enrichi de l'Est ontarien.
- Soirée d'information pour les élèves francophones dans plusieurs villes ontariennes du Nord (North Bay, Sudbury, Timmins), du Sud (North York, Mississauga, Hamilton, Kitchener) et de l'Est, en plus de Québec et de Montréal.
- Soirées d'information pour les parents à Cornwall et à Hawkesbury.
- Soirées d'information sur le régime d'immersion à l'intention des parents et des élèves.
- Participation à des activités destinées à la clientèle d'immersion : soirées de parents à Toronto et à Vancouver, kiosque lors de réunions annuelles de certains groupes comme *Canadian Parents for French*, l'Association canadienne des professeurs d'immersion

<sup>8</sup> Par « francophiles », on entend les élèves non francophones qui proviennent d'écoles d'immersion française, qui sont inscrits dans un cours de français enrichi au niveau du secondaire ou qui ont fait des efforts continus et soutenus dans l'apprentissage de la langue française.

(ACPI), l'*Ontario School Counsellors' Association* et Français pour l'avenir.

D'autres initiatives universitaires visant également la clientèle francophone existent depuis un certain nombre d'années :

- Initiatives pour les francophones : soirée des conseillers francophones, concours d'humour, foire de Hawkesbury, accueil d'écoles.
- Participation aux foires des carrières de Montréal et de Québec.
- Participation à des foires internationales, limitée depuis trois ans aux pays de la francophonie, en Europe de l'Ouest et en Afrique du Nord. Les pays visités en 2005-2006 ont été la France (Paris, Bordeaux, Lyon et Lille), le Luxembourg, la Belgique et la Tunisie.
- Participation à deux conférences AQUISEP du Québec, fréquentées par les conseillers en orientation des cégeps dans le but d'obtenir les renseignements les plus récents sur les universités.
- Séjour d'une journée des conseillers en orientation du Québec sur chacun des deux campus de l'Université d'Ottawa et de l'Université du Québec en Outaouais.
- Garantie d'une place en résidence pour les francophones.

À cela s'ajoutent des initiatives facultaires et départementales destinées spécifiquement aux francophones (voir aussi la section 11.A où sont énumérés quelques projets communs avec les écoles secondaires) :

- Dans le cadre de *Vision 2010*, augmentation de 20 000 \$ des budgets de *Common Law* et de Droit civil pour la promotion de leurs programmes en français, avec tournées de recrutement à Montréal et dans d'autres régions, campagne publicitaire dans *La Presse*, *Le Devoir*, *Le Droit* et *Le Soleil*, ainsi que journées portes ouvertes avec, en prime, une visite de la Cour suprême.
- Deux journées organisées en collaboration avec l'Association des juristes d'expression française de l'Ontario au cours desquelles sont invités des représentants de toutes les écoles francophones de la région d'Ottawa. En avril 2006, ces journées ont eu lieu à Orléans et à Casselman.
- Participation à la *Journée du droit* à la Place du Centre, organisée par le Barreau de Hull.
- Dans le cadre de *Vision 2010*, augmentation de 26 000 \$ des budgets de la Faculté des sciences sociales pour la promotion de ses programmes en français et d'immersion.
- Tournée d'une trentaine d'écoles francophones de l'est de l'Ontario, de Pembroke à Kingston, dans le but de sensibiliser les élèves de 8<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> année à l'importance des études postsecondaires et aux possibilités de carrières qu'offrent des études universitaires dans les divers domaines des sciences sociales.
- Rencontres entre des professeurs de la Faculté des sciences sociales et des étudiants des sciences humaines et des sciences sociales dans les cégeps et des étudiants des programmes internationaux dans les écoles secondaires francophones de l'Ontario.
- Rencontres organisées par la Faculté des sciences sociales avec les étudiants de La Cité collégiale inscrits dans les programmes de technique des services policiers, de technique des services correctionnels, de travail social et de gérontologie, en vue de leur présenter les ententes avec l'Université d'Ottawa.
- Participation de la Faculté des sciences de la santé à une activité de recrutement dans le nord de l'Ontario, en collaboration avec le Regroupement des intervenants francophones en santé et services sociaux. D'une durée d'une semaine, cette activité, qui se tient en novembre, vise à promouvoir les carrières en santé en français.

Toutes ces mesures, et bien d'autres, prises par la Gestion des effectifs scolaires, visent à augmenter le nombre d'entrants franco-ontariens (cible de + 10 % par année), de

francophones québécois (+ 105 en 2006), de francophones des autres provinces (+ 7 en 2006), d'entrants dans les programmes d'immersion (de 200 à 250 par année) et de francophones hors Canada (50 % des entrants). L'Université ayant décidé de maintenir le nombre total des inscriptions aux environs de 33 500, ces mesures entraîneront une diminution d'environ 10 % par année du nombre d'anglophones dans les facultés d'accueil. Les résultats seront connus à la fin de novembre 2006.

## Bourses d'études

De nombreuses bourses sont offertes chaque année à l'ensemble des étudiants (voir l'annexe III). Toutefois, pour attirer les francophones et les francophiles, plusieurs programmes de bourses ont été mis sur pied depuis le printemps 2005 dans le cadre de l'exercice de planification stratégique *Vision 2010*, d'autres depuis plus longtemps. En fait, depuis 2003-2004, ce sont plus de 2,5 millions de dollars qui sont venus s'ajouter aux programmes de bourses, à quoi se greffe un montant supplémentaire de plus de 800 000 \$ destiné à répondre aux besoins financiers des étudiants les plus démunis.

- **2007-2008** – Création de *Bourses nationales de prestige* au niveau des études supérieures, destinées à un francophone par province (détails à venir).
- **2006-2007** – Création de 3 *Bourses du concours national de culture franco-canadienne* de 20 000 \$ chacune, destinées aux trois lauréats du Concours national de culture franco-canadienne, qui s'engagent à suivre un minimum de neuf crédits en français par session. Création de 15 bourses de 2 000 \$ additionnelles pour les autres finalistes du concours. Ces derniers peuvent aussi recevoir un supplément de 1 500 \$ si leurs besoins financiers le justifient (minimum de neuf crédits en français par session).
- **2006-2007** – Création de 3 *French for the Future Scholarships* de 20 000 \$ chacune, destinés aux trois étudiants qui se classent premiers au Concours « *French for the Future – Le français pour l'avenir* » (minimum de neuf crédits en français par session). Création de 40 bourses additionnelles de 2 000 \$ pour les 40 ambassadeurs choisis lors du concours. Ces derniers peuvent aussi recevoir un supplément de 1 500 \$ si leurs besoins financiers le justifient (minimum de neuf crédits en français par session).
- **2006-2007** – Création de 200 *Bourses d'études en immersion* de 1 000 \$ chacune (minimum de six crédits en français par session), avec un supplément possible de 1 500 \$ si les besoins financiers le justifient.
- **2006-2007** – Création de 42 *Bourses d'immersion en cours d'études* de 1 000 \$ chacune, destinées aux étudiants inscrits pour la première fois, à temps plein, en deuxième ou troisième année du Régime d'immersion en français (minimum de six crédits en français par session), avec un supplément possible de 1 500 \$ si les besoins financiers le justifient.
- **2005-2006** – Création de 5 *Bourses du Concours national d'art oratoire* de 20 000 \$ chacune, destinées aux étudiants qui se classent premiers dans l'une ou l'autre des cinq catégories du Concours national d'art oratoire de *Canadian Parents for French* (minimum de neuf crédits en français par session). Création de 40 bourses additionnelles de 2 000 \$ pour les 40 finalistes au concours, qui peuvent aussi recevoir un supplément de 1 500 \$ si leurs besoins financiers le justifient (minimum de six crédits en français par session).
- **2005-2006** – Bonification du budget du programme de réduction de frais de scolarité pour les étudiants francophones canadiens et étrangers inscrits à l'École de gestion.
- **2004-2005** – Création de 42 *Bourses de l'Université canadienne – Écoles de langue française* de 20 000 \$ chacune, destinées à des finissants d'écoles secondaires de langue française ayant choisi de venir étudier en français à l'Université d'Ottawa (minimum de douze crédits en français par session). Ces bourses se répartissent selon une distribution géographique préétablie pour chacune des provinces et chacun des territoires canadiens.
- **2004-2005** – Création de 42 *Bourses de l'Université canadienne – Programme*

d'immersion de 20 000 \$ chacune, destinées à des finissants d'écoles secondaires d'immersion ayant choisi de venir étudier en français à l'Université d'Ottawa (minimum de neuf crédits en français par session). Ces bourses se répartissent selon une distribution géographique préétablie pour chacune des provinces et chacun des territoires canadiens.

- **2003-2004** – Création de 200 *Bourses de la francophonie* de 1 000 \$ chacune, destinées aux francophones qui choisissent de suivre un minimum de douze crédits en français par session. Ces bourses peuvent s'accompagner d'un supplément de 1 500 \$ si les besoins financiers le justifient. (Ce programme remplace la bourse des leaders de la francophonie canadienne de 2 000 \$, créée en 1999-2000 et offerte à 100 étudiants).
- **1982-1983** – Création de 2 bourses d'admission et de 2 bourses de 2 500 \$ chacune dans le cadre du Concours provincial de français de l'Ontario.
- **1975-1976** – Création de la *Bourse pour étudier en français* de 1 500 \$ du ministère de la Formation et des Collèges et Universités. Le programme vise à encourager les étudiants résidant en Ontario à s'inscrire à des programmes postsecondaires à temps plein offerts en français dans des établissements de langue française (minimum de douze crédits en français par session). Leur nombre est variable.

Tableau des bourses attribuées au premier cycle selon l'appartenance linguistique :

<b>5.1 Bourses accordées à l'ensemble de la population étudiante du premier cycle en 2004-2005</b>				
	<b>Montant accordé aux...</b>		<b>Pourcentage accordé aux...</b>	
	<b>Francophones</b>	<b>Anglophones</b>	<b>Francophones</b>	<b>Anglophones</b>
<b>Bourses externes d'excellence</b>				
Bourses d'excellence du millénaire	208 000 \$	232 000 \$	47,3%	52,7%
Bourses <i>Sommet de l'excellence de la reine Elizabeth II</i>	9 150 \$	11 100 \$	45,2%	54,8%
Autres bourses d'excellence	384 057 \$	719 548 \$	34,8%	65,2%
<b>Bourses internes d'excellence</b>				
Admission et renouvellement	2 535 701 \$	4 587 001 \$	35,6%	64,4%
Autres bourses d'excellence	405 050 \$	357 775 \$	53,1%	46,9%
Exemption de droits de scolarité (pour les enfants du personnel)	376 527 \$	278 266 \$	57,5%	42,5%
<b>Bourses externes d'aide financière</b>				
FFIÉÉO	119 125 \$	310 485 \$	27,7%	72,3%
AUCC	48 750 \$	92 122 \$	34,6%	65,4%
Autres compagnies	60 485 \$	134 732 \$	31,0%	69,0%
Bourses <i>Sommet de l'excellence de la reine Elizabeth II</i>	308 188 \$	1 057 202 \$	22,6%	77,4%
Bourses pour étudier en français en Ontario	501 000 \$	34 500 \$	93,6%	6,4%
Autres bourses des autres provinces	574 659 \$	1 044 675 \$	35,5%	64,5%
<b>Bourses internes d'aide financière</b>				
Bourses des budgets universitaires (30% et hors-ONT)	1 514 793 \$	4 180 371 \$	26,6%	73,4%
Exemption de droits de scolarité (pour les enfants du personnel)	314 921 \$	224 112 \$	58,4%	41,6%
<b>Régime travail-études</b>				
Fonds de l'Université d'Ottawa	1 206 546 \$	968 755 \$	55,5%	44,5%
Fonds de l'Ontario	133 144 \$	122 986 \$	52,0%	48,0%
<b>Bourses gouvernementales</b>				
Bourses du millénaire de l'Ontario (3 000 \$ remplace prêt)	1 158 000 \$	4 027 200 \$	22,3%	77,7%
Bourses du millénaire - Alberta, Terre-Neuve, Yukon (3 000 \$)	17 250 \$	101 000 \$	14,6%	85,4%
<b>TOTAL</b>	<b>9 875 346 \$</b>	<b>18 483 829 \$</b>	<b>34,8%</b>	<b>65,2%</b>

Source : Service de l'aide financière et des bourses

## 6. PRÉSENCE FRANCOPHONE ET ÉTUDES EN FRANÇAIS

*Alors que la population des jeunes francophones en Ontario est en déclin, l'Université réussit à en attirer un nombre toujours grandissant et à les inciter à étudier de plus en plus en français. L'Université d'Ottawa reste par ailleurs le choix premier des francophones de l'Ontario. Cependant, la proportion de francophones diminue à l'Université d'Ottawa, en raison de la croissance rapide du nombre d'anglophones. La participation des francophones aux études universitaires continue d'être inférieure à celle de l'ensemble des jeunes de l'Ontario, tout comme leur taux de diplomation.*

### Démographie ontarienne

Pour comprendre le contexte social dans lequel évolue l'Université d'Ottawa, il importe de connaître la situation démographique de l'Ontario. Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil ont compilé en 2004 des statistiques sur les langues, portant sur la période de 1951 à 2001. Ce sont surtout les dix années comprises entre 1991 et 2001 qui retiendront notre attention<sup>9</sup>.

Au cours de cette décennie, la population de langue maternelle<sup>10</sup> française en Ontario a connu une croissance de 1,2 %, passant de 503 345 à 509 264 personnes (voir tableau 6.1). En revanche, le nombre d'Ontariens dont le français est la langue le plus souvent parlée à la maison a enregistré une perte de 3,6 % pour la même période, passant de 318 705 à 307 297. Dans les deux cas, la proportion des francophones par rapport à la population totale ontarienne était également à la baisse, celle-ci ayant augmenté de 13,1 %.

On enregistre cependant un phénomène contraire en ce qui a trait aux Ontariens ayant une connaissance de l'anglais et du français (à savoir une connaissance suffisante pour soutenir une conversation). En effet, le nombre de personnes bilingues s'est accru de 183 470, soit une augmentation de 16,1 % en dix ans. De plus, le poids démographique des personnes bilingues connaît une croissance constante.

<b>6.1 Tendances linguistiques de la population ontarienne</b>							
Année	Population totale	Langue maternelle française	% par rapport à la pop. totale	Français parlé le plus souvent à la maison	% par rapport à la pop. totale	Connaissance de l'anglais et du français	% par rapport à la pop. totale
<b>1951</b>	4 597 542	341 502	7,4%	n.d.	n.d.	359 965	7,8%
<b>1961</b>	6 236 092	425 302	6,8%	n.d.	n.d.	493 270	7,9%
<b>1971</b>	7 703 110	482 350	6,3%	352 465	4,6%	716 065	9,3%
<b>1981</b>	8 534 260	465 335	5,5%	333 050	3,9%	924 475	10,8%
<b>1991</b>	9 977 055	503 345	5,0%	318 705	3,2%	1 136 245	11,4%
<b>2001</b>	11 285 550	509 264	4,5%	307 297	2,7%	1 319 715	11,7%
<b>Variation 1991-2001</b>	13,1%	1,2%		-3,6%		16,1%	

Source : *Les Langues au Canada : recensement de 2001*, L. Marmen et J.-P. Corbeil, 2004 (voir les tableaux des pages 148, 153 et 158).

Cette dernière situation se reflète dans le tableau 6.2 qui montre que la clientèle d'immersion en français a augmenté de 27,6 % en dix ans en Ontario, passant de 133 906 à 170 803.

<sup>9</sup> Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, *Les Langues au Canada: recensement de 2001*, Patrimoine canadien et Statistique Canada, 2004, 163 pages.

[www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/census2001/census2001\\_f.pdf](http://www.patrimoinecanadien.gc.ca/progs/lo-ol/pubs/census2001/census2001_f.pdf)

<sup>10</sup> Langue maternelle : première langue apprise à la maison dans l'enfance et encore comprise par le recensé au moment du recensement.

<b>6.2 Clientèle d'immersion française en Ontario</b>			
<b>Année</b>	<b>Clientèle scolaire potentielle</b>	<b>Clientèle d'immersion en français</b>	<b>% par rapport à la clientèle potentielle</b>
<b>1990-1991</b>	1 837 082	133 906	7,3%
<b>2000-2001</b>	1 967 663	170 803	8,7%
<b>Variation 1990-2000</b>	7,1%	27,6%	

Source : *Les Langues au Canada : recensement de 2001*, Louise Marmen et Jean-Pierre Corbeil, 2004, p. 67.

Par ailleurs, les statistiques officielles du ministère de l'Éducation de l'Ontario montrent que la clientèle scolaire francophone des écoles secondaires a chuté de 12,3 % en dix ans, passant de 28 394 en 1992-1993 à 24 906 en 2002-2003<sup>11</sup>. L'année suivante, celle de la double cohorte, ce nombre tombait à 22 966 élèves, ce qui est moins significatif en soi, puisqu'une année scolaire a été retranchée dans le cursus du secondaire.

D'autres phénomènes attirent également l'attention. Le rapport *Les jeunes francophones en Ontario : profil statistique*<sup>12</sup>, préparé par l'Office des affaires francophones<sup>13</sup> et qui se fonde sur les données du recensement de 2001, montre que la relève fait défaut du côté des francophones de 0 à 24 ans : « [...] les jeunes composent 25,2 % de la population francophone, ce qui est nettement inférieur à la proportion de jeunes de l'ensemble de la population ontarienne, soit 32,9 % [...] » (p. 6).

De plus, la comparaison du taux de conservation de la langue française (soit le nombre de personnes de langue maternelle française dont le français est la langue le plus souvent parlée à la maison) avec le rapport précédent<sup>14</sup> qui tenait compte des données du recensement de 1996, montre une diminution dans tous les groupes d'âges (tableau 6.3).

<b>6.3 Taux de conservation du français chez les jeunes de 0 à 24 ans</b>					
<b>Année</b>	<b>0-4 ans</b>	<b>5-9 ans</b>	<b>10-14 ans</b>	<b>15-19 ans</b>	<b>20-24 ans</b>
<b>1996</b>	85,0%	82,4%	73,8%	69,6%	60,3%
<b>2001</b>	81,1%	79,2%	70,6%	65,9%	56,8%

Selon ces deux derniers rapports, les chiffres fournis par les recensements de 1996 et 2001 montrent que le nombre de francophones de 0 à 24 ans a diminué de 2,4 % en cinq ans, passant de 137 870 à 134 595.

Finalement, le plus récent rapport montre que les jeunes de 0 à 24 ans dont la langue maternelle est le français « tendent à être un peu plus scolarisés que les jeunes de la population générale » (p. 9) :

- « En Ontario, 88,3 % des francophones de 20 à 24 ans détiennent au moins un diplôme d'études secondaires, comparativement à 86,1 % dans la population générale du même groupe d'âge. » (p. 10)
- « Chez les jeunes [francophones] de 20 à 24 ans, 50,5 % avaient un diplôme d'études postsecondaires non universitaire en 1991, comparativement à 60,2 % en 2001 [par

<sup>11</sup> *Coup d'œil : les écoles de l'Ontario (2002-2003)*, ministère de l'Éducation, page 7.

[www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/quickfacts/2002-03/quickFacts02-03f.pdf](http://www.edu.gov.on.ca/fre/general/elemsec/quickfacts/2002-03/quickFacts02-03f.pdf)

<sup>12</sup> La prudence est de rigueur lorsque l'on compare les données d'un document à l'autre, les méthodologies utilisées n'étant pas toujours exactement les mêmes. C'est la raison pour laquelle il faut éviter de faire des comparaisons trop strictes.

<sup>13</sup> Office des affaires francophones, *Les jeunes francophones en Ontario : profil statistique*, sept. 2005, 22 p. [www.ofa.gov.on.ca/docs/stats-jeunes.pdf](http://www.ofa.gov.on.ca/docs/stats-jeunes.pdf)

<sup>14</sup> Office des affaires francophones, *Les jeunes francophones en Ontario : profil statistique*, oct. 1999, 23 p. [www.ofa.gov.on.ca/docs/youth-f.pdf](http://www.ofa.gov.on.ca/docs/youth-f.pdf)

comparaison avec 57,1 % dans la population générale du même groupe d'âge]. » (p. 9)

- « [...] la proportion de jeunes francophones [de 20 à 24 ans] détenant un diplôme de baccalauréat ou d'études supérieures a augmenté de 10,3 % en 1991 à 12,4 % en 2001 [par comparaison avec 12,6 % dans la population générale du même groupe d'âge]. » (p. 9)
- « Les francophones de 20 à 24 ans qui poursuivent leurs études au niveau postsecondaire sont relativement moins nombreux à aller à l'université que l'ensemble des jeunes appartenant au même groupe d'âge (47,7 % comparativement à 55,3 %). » (p. 11)

## Évolution des inscriptions à l'Université d'Ottawa

- Pour les besoins de la présente étude, précisons que la *population étudiante francophone* de l'Université d'Ottawa comprend tous les étudiants de langue maternelle française et tous les étudiants allophones qui choisissent le français comme langue de correspondance.
- La *population étudiante anglophone* comprend tous les étudiants de langue maternelle anglaise et tous les étudiants allophones qui choisissent l'anglais comme langue de correspondance.
- À moins d'indication contraire, toutes les données de l'Université d'Ottawa proviennent du Service de la recherche institutionnelle et de la planification. Ces données sont celles qui apparaissent dans la déclaration officielle du semestre d'automne de chaque année.

Les efforts de recrutement se reflètent dans le nombre d'inscriptions. Le tableau 6.4 indique qu'il y a croissance du côté de la population étudiante francophone entre 1995 et 2005. Ainsi, depuis le creux des inscriptions de 1997-1998, plus de 2 000 francophones se sont ajoutés à la population étudiante, dont quelque 700 l'année de la double cohorte (2003-2004). Par ailleurs, durant cette même période, la croissance du côté anglophone a été presque quatre fois plus rapide, ce qui explique la diminution constante du poids relatif des francophones.

<b>6.4 Inscriptions globales à l'Université d'Ottawa selon l'appartenance linguistique</b>				
<b>Année</b>	<b>Francophones</b>	<b>Anglophones</b>	<b>Francophones</b>	<b>Anglophones</b>
<b>1995-1996</b>	9 026	14 697	38,0%	62,0%
<b>1996-1997</b>	8 557	14 471	37,2%	62,8%
<b>1997-1998</b>	8 292	14 403	36,5%	63,5%
<b>1998-1999</b>	8 456	14 694	36,5%	63,5%
<b>1999-2000</b>	8 565	15 327	35,8%	64,2%
<b>2000-2001</b>	8 817	15 660	36,0%	64,0%
<b>2001-2002</b>	8 950	16 964	34,5%	65,5%
<b>2002-2003</b>	8 980	18 481	32,7%	67,3%
<b>2003-2004</b>	9 711	20 464	32,2%	67,8%
<b>2004-2005</b>	9 896	21 543	31,5%	68,5%
<b>2005-2006</b>	10 370	23 206	30,9%	69,1%
<b>Variation sur dix ans</b>	14,9%	57,9%		

Les données relatives aux inscriptions au premier cycle du tableau 6.5 montrent une croissance encore plus importante (de l'ordre de 23,2 %) du nombre d'étudiants inscrits à un programme en français. Mais encore une fois, la croissance est beaucoup plus importante du côté anglais (8 448 contre 1 554), ce qui a pour effet de diminuer le poids relatif du nombre d'étudiants inscrits à des programmes en français.

On notera que les étudiants spéciaux (ou étudiants libres), n'étant pas inscrits à un programme mais à des cours, sont exclus de ces calculs. Il en va de même pour les 60 % des étudiants des études supérieures qui sont inscrits dans des programmes dits « bilingues », soit parce que leur programme exige la connaissance des deux langues, soit parce qu'ils ont le choix de faire leurs études dans l'une ou l'autre langue. Incidemment, on ne dispose pas de statistiques probantes sur le choix d'une langue de programme pour ces deux groupes.

<b>6.5 Inscriptions globales au premier cycle, excluant les étudiants spéciaux, selon la langue du programme d'enseignement</b>					
	Nombre			Pourcentage	
	Français	Anglais	Total	Français	Anglais
<b>1995-1996</b>	6 703	11 173	17 876	37,5%	62,5%
<b>1996-1997</b>	6 491	11 041	17 532	37,0%	63,0%
<b>1997-1998</b>	6 325	11 133	17 458	36,2%	63,8%
<b>1998-1999</b>	6 388	11 364	17 752	36,0%	64,0%
<b>1999-2000</b>	6 610	12 087	18 697	35,4%	64,6%
<b>2000-2001</b>	6 728	12 520	19 248	35,0%	65,0%
<b>2001-2002</b>	6 784	13 316	20 100	33,8%	66,2%
<b>2002-2003</b>	6 815	14 751	21 566	31,6%	68,4%
<b>2003-2004</b>	7 712	16 816	24 528	31,4%	68,6%
<b>2004-2005</b>	7 941	18 006	25 947	30,6%	69,4%
<b>2005-2006</b>	8 257	19 621	27 878	29,6%	70,4%
<b>Variation sur dix ans</b>	23,2%	75,6%			

Le tableau 6.6 montre que la proportion de francophones qui étudient en français au premier cycle a varié au fil des ans, mais que leur nombre a augmenté de 21,7 %. Le même phénomène s'observe du côté anglophone, mais avec une croissance de 79,4 % des effectifs.

<b>6.6 Inscriptions globales au premier cycle, excluant les étudiants spéciaux, selon l'appartenance linguistique et la langue du programme d'enseignement</b>										
	Francophones qui étudient en...					Anglophones qui étudient en ...				
	Français	Anglais	total	Français	Anglais	total	Français	Anglais	total	
<b>1995-1996</b>	6 295	88,3%	835	11,7%	7 130	408	3,8%	10 338	96,2%	10 746
<b>1996-1997</b>	6 074	88,5%	786	11,5%	6 860	417	3,9%	10 255	96,1%	10 672
<b>1997-1998</b>	5 871	87,5%	836	12,5%	6 707	454	4,2%	10 297	95,8%	10 751
<b>1998-1999</b>	5 913	87,3%	857	12,7%	6 770	475	4,3%	10 507	95,7%	10 982
<b>1999-2000</b>	6 107	87,4%	880	12,6%	6 987	503	4,3%	11 207	95,7%	11 710
<b>2000-2001</b>	6 219	87,1%	923	12,9%	7 142	509	4,2%	11 597	95,8%	12 106
<b>2001-2002</b>	6 215	86,9%	941	13,1%	7 156	569	4,4%	12 375	95,6%	12 944
<b>2002-2003</b>	6 238	85,9%	1 025	14,1%	7 263	577	4,0%	13 726	96,0%	14 303
<b>2003-2004</b>	7 144	87,5%	1 023	12,5%	8 167	568	3,5%	15 793	96,5%	16 361
<b>2004-2005</b>	7 364	87,9%	1 017	12,1%	8 381	577	3,3%	16 989	96,7%	17 566
<b>2005-2006</b>	7 663	87,7%	1 075	12,3%	8 738	594	3,1%	18 546	96,9%	19 140
<b>Variation sur dix ans</b>	1 368		240		1 608	186		8 208		8 394

Le tableau 6.7 fait état du nombre et de la proportion des étudiants qui suivent au moins un cours dans leur langue seconde, sur une période de cinq ans, à partir de leur première inscription. Malgré une augmentation du nombre d'anglophones et de francophones ayant suivi au moins un cours dans leur langue seconde pour les cohortes qui ont débuté entre 1995 et 2001, la participation a diminué de 5,1 % du côté anglophone, alors que ce pourcentage a peu changé du côté francophone.

<b>6.7 Nombre et proportion de l'ensemble des étudiants qui suivent au moins un cours dans leur langue seconde sur une période de cinq ans à partir de leur première inscription à l'Université</b>				
<b>Cohorte débutant en septembre</b>	<b>Anglophones qui suivent au moins un cours en français</b>		<b>Francophones qui suivent au moins un cours en anglais</b>	
	<b>nombre</b>	<b>pourcentage</b>	<b>nombre</b>	<b>pourcentage</b>
1995	1 037	25,1%	1 259	57,8%
1996	957	23,5%	1 327	62,9%
1997	852	21,8%	1 230	61,2%
1998	977	22,0%	1 390	62,7%
1999	995	21,4%	1 381	60,8%
2000	918	19,9%	1 395	59,1%
2001	1 056	20,0%	1 350	58,9%
Variation sur six ans	19		91	

Au niveau des études supérieures, si les inscriptions francophones sont restées sensiblement les mêmes, on a assisté en dix ans à une augmentation de presque 21 % du côté anglophone, ce qui a eu pour effet de diminuer le poids relatif des francophones.

<b>6.8 Inscriptions aux études supérieures selon l'appartenance linguistique</b>												
	<b>Certificat</b>		<b>Maîtrise</b>		<b>Doctorat</b>		<b>Autres</b>		<b>Total</b>		<b>Pourcentage</b>	
	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones	Francophones	Anglophones
<b>1995/1996</b>	0	0	911	1 513	177	591	74	259	1 162	2 363	33,0%	67,0%
<b>1996-1997</b>	0	0	806	1 571	191	564	68	229	1 065	2 364	31,1%	68,9%
<b>1997-1998</b>	0	0	735	1 605	184	528	84	211	1 003	2 344	30,0%	70,0%
<b>1998-1999</b>	0	0	791	1 605	178	515	96	198	1 065	2 318	31,5%	68,5%
<b>1999-2000</b>	0	0	728	1 525	190	499	83	214	1 001	2 238	30,9%	69,1%
<b>2000-2001</b>	4	39	761	1 398	205	500	78	210	1 048	2 147	32,8%	67,2%
<b>2001-2002</b>	8	78	785	1 570	208	523	80	220	1 081	2 391	31,1%	68,9%
<b>2002-2003</b>	8	117	797	1 795	201	580	71	226	1 077	2 718	28,4%	71,6%
<b>2003-2004</b>	8	81	760	1 885	213	689	68	231	1 049	2 886	26,7%	73,3%
<b>2004-2005</b>	13	85	754	1 724	227	779	65	189	1 059	2 777	27,6%	72,4%
<b>2005-2006</b>	11	61	849	1 749	248	884	46	161	1 154	2 855	28,8%	71,2%
<b>Variation sur dix ans</b>	11	61	-62	236	71	293	-28	-98	-8	492		

La catégorie « Autres » comprend surtout des étudiants spéciaux, quelques propédeutiques (moins de 30 par année, sauf en 1995-1996) et, avant 2001-2002, d'autres programmes qui n'entraient dans aucune des autres catégories.

Dans la catégorie des étudiants étrangers, l'évolution, résumée dans le tableau 6.9, montre, sur une période de dix ans, une forte croissance de 227 % d'anglophones par rapport à 46 % de francophones. Encore une fois, c'est le poids relatif des francophones qui en a souffert.

<b>6.9 Appartenance linguistique des étudiants étrangers</b>				
	<b>Nombre</b>		<b>Pourcentage</b>	
	<b>Anglophones</b>	<b>Francophones</b>	<b>Anglophones</b>	<b>Francophones</b>
<b>1995-1996</b>	511	265	65,9%	34,1%
<b>1996-1997</b>	556	253	68,7%	31,3%
<b>1997-1998</b>	589	232	71,7%	28,3%
<b>1998-1999</b>	654	261	71,5%	28,5%
<b>1999-2000</b>	753	313	70,6%	29,4%
<b>2000-2001</b>	834	318	72,4%	27,6%
<b>2001-2002</b>	1 065	343	75,6%	24,4%
<b>2002-2003</b>	1 155	347	76,9%	23,1%
<b>2003-2004</b>	1 377	359	79,3%	20,7%
<b>2004-2005</b>	1 593	371	81,1%	18,9%
<b>2005-2006</b>	1 673	386	81,3%	18,7%
<b>Variation sur dix ans</b>	<b>1 162</b>	<b>121</b>		

Le tableau 6.10 fait état de la distribution des étudiants étrangers dans les diverses facultés. On y constate que dans cette catégorie Génie, Médecine et Sciences attirent une proportion très faible de francophones.

<b>6.10 Étudiants étrangers (année 2005-2006)</b>						
<b>Facultés</b>	<b>Nombre</b>		<b>Pourcentage par faculté</b>		<b>Nombre total</b>	<b>Poids relatif</b>
	<b>Anglophones</b>	<b>Francophones</b>	<b>Anglophones</b>	<b>Francophones</b>		
Génie	438	59	88,1%	11,9%	497	24,1%
Gestion	355	107	76,8%	23,2%	462	22,4%
Sciences sociales	210	74	73,9%	26,1%	284	13,8%
Arts	176	55	76,2%	23,8%	231	11,2%
Médecine	227	0	100,0%	0,0%	227	11,0%
Sciences	168	31	84,4%	15,6%	199	9,7%
Droit	23	26	46,9%	53,1%	49	2,4%
Sc. de la santé	31	16	66,0%	34,0%	47	2,3%
Inter-facultaire	29	11	72,5%	27,5%	40	1,9%
Éducation	16	7	69,6%	30,4%	23	1,1%
<b>Total</b>	<b>1 673</b>	<b>386</b>	<b>81,3%</b>	<b>18,7%</b>	<b>2 059</b>	<b>100,0%</b>

### Notre capacité d'attirer les francophones de l'Ontario

La croissance des effectifs francophones repose surtout sur la contribution des Franco-Ontariens. Le tableau 6.11 montre un gain net de plus de 1 200 francophones de l'Ontario, comparativement à moins de 150 du Québec, l'inscription en provenance des autres provinces canadiennes et des pays étrangers étant plutôt stable.

Le nombre de francophones en provenance de l'Ontario est passé de 4 207 à 5 423 en dix ans, ce qui représente une augmentation de 28,9 % ; quant à leur poids relatif, il a augmenté de 5,7 % (de 46,6 % à 52,3 %), franchissant la barre des 50 % en 2003-2004. Ces chiffres sont à pondérer en fonction de l'arrivée de la double cohorte en 2003-2004.

En ce qui concerne la faible augmentation du nombre d'étudiants francophones du Québec et la diminution de leur poids relatif, il faut tenir compte d'un facteur important : les droits de scolarité. En 1993-1994, il en coûtait 1 630 \$ pour étudier au Québec et

2 076 \$ en Ontario<sup>15</sup>. Depuis, l'écart n'a cessé de croître, les droits de scolarité du Québec restant à peu près les mêmes, pendant que ceux de l'Ontario ont doublé. Mais l'impact des modifications dans le régime des prêts et bourses du Québec est sans doute aussi à considérer.

<b>6.11 Nombre de francophones à tous les cycles selon leur provenance et leur poids relatif par rapport à l'ensemble des francophones inscrits</b>						
	Ontario		Québec		Autres	
<b>1995-1996</b>	4 207	46,6%	2 211	24,5%	2 608	28,9%
<b>1996-1997</b>	4 091	47,8%	2 154	25,2%	2 312	27,0%
<b>1997-1998</b>	4 005	48,3%	2 070	25,0%	2 217	26,7%
<b>1998-1999</b>	4 025	47,6%	2 120	25,1%	2 311	27,3%
<b>1999-2000</b>	4 087	47,7%	2 190	25,6%	2 288	26,7%
<b>2000-2001</b>	4 067	46,1%	2 342	26,6%	2 408	27,3%
<b>2001-2002</b>	4 113	46,0%	2 299	25,7%	2 538	28,4%
<b>2002-2003</b>	4 179	46,5%	2 252	25,1%	2 549	28,4%
<b>2003-2004</b>	5 020	51,7%	2 264	23,3%	2 427	25,0%
<b>2004-2005</b>	5 199	52,5%	2 253	22,8%	2 444	24,7%
<b>2005-2006</b>	5 423	52,3%	2 354	22,7%	2 593	25,0%
<b>Variation sur dix ans</b>	1 216		143		-15	

À titre de comparaison, voici les résultats du côté anglophone :

<b>6.12 Nombre d'anglophones à tous les cycles selon leur provenance et leur poids relatif par rapport à l'ensemble des anglophones inscrits</b>						
	Ontario		Québec		Autres	
<b>1995-1996</b>	7 812	53,2%	859	5,8%	6 026	41,0%
<b>1996-1997</b>	7 845	54,2%	902	6,2%	5 724	39,6%
<b>1997-1998</b>	7 863	54,6%	963	6,7%	5 577	38,7%
<b>1998-1999</b>	8 110	55,2%	998	6,8%	5 586	38,0%
<b>1999-2000</b>	8 580	56,0%	1 031	6,7%	5 716	37,3%
<b>2000-2001</b>	8 907	56,9%	1 028	6,6%	5 725	36,6%
<b>2001-2002</b>	9 651	56,9%	1 020	6,0%	6 293	37,1%
<b>2002-2003</b>	10 703	57,9%	1 043	5,6%	6 735	36,4%
<b>2003-2004</b>	12 708	62,1%	1 039	5,1%	6 717	32,8%
<b>2004-2005</b>	13 621	63,2%	1 060	4,9%	6 862	31,9%
<b>2005-2006</b>	14 987	64,6%	1 061	4,6%	7 158	30,8%
<b>Variation sur dix ans</b>	7 175		202		1 132	

Par ailleurs, la capacité d'attraction de l'Université d'Ottawa par rapport aux francophones de l'Ontario ne fluctue pas beaucoup au fil des ans. Le tableau 8.10 indique que, sur une période de cinq ans, le pourcentage de francophones qui ont fait une demande d'admission à l'Université d'Ottawa a très peu varié, avec une moyenne de 44,3 %. Viennent ensuite, dans un ordre décroissant, l'Université Laurentienne, qui recueille 13,0 % des demandes d'inscriptions de francophones, Carleton 5,0 %, Toronto 4,9 %, York et Western 4,4 % chacune, puis Queens 3,8 %. Les treize autres universités se partagent le reste des étudiants francophones.

De façon générale, le nombre de francophones augmente sans cesse, que ce soit à Ottawa ou ailleurs. Cependant, la proportion varie peu au fil des ans, sauf peut-être pour Carleton qui enregistre une croissance constante, mais modeste.

<sup>15</sup> Source : Ministère de l'Éducation du Québec.

<b>6.13 Demandes d'admission dans les universités ontariennes en provenance des écoles secondaires francophones de l'Ontario, (N. B. : le même élève peut faire plusieurs demandes d'admission)</b>											
	1999	2000	2001	2002	2003		1999	2000	2001	2002	2003
<b>Ottawa</b>	1 499	1 698	1 743	2 076	4 248		43,7%	45,5%	44,6%	44,6%	43,8%
<b>Laurentienne</b>	450	442	564	581	1 268		13,1%	11,8%	14,4%	12,5%	13,1%
<b>Carleton</b>	136	164	191	249	534		4,0%	4,4%	4,9%	5,3%	5,5%
<b>Toronto</b>	189	202	216	231	411		5,5%	5,4%	5,5%	5,0%	4,2%
<b>York</b>	157	163	176	205	427		4,6%	4,4%	4,5%	4,4%	4,4%
<b>Western</b>	168	148	158	219	417		4,9%	4,0%	4,0%	4,7%	4,3%
<b>Queens</b>	107	160	144	198	368		3,1%	4,3%	3,7%	4,3%	3,8%
<b>Autres</b>	724	756	716	898	2 019		21,1%	20,3%	18,3%	19,3%	20,8%
<b>Total</b>	3 430	3 733	3 908	4 657	9 692		100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

Source : OUAC.

Les données pour l'année 2002<sup>16</sup> (tableau 6.14) montrent que, sur un total de 1 283 Franco-Ontariens qui se sont inscrits dans les universités ontariennes, 740 (soit 57,7 %) ont choisi l'Université d'Ottawa. Celle-ci demeure donc le choix premier des Franco-Ontariens<sup>17</sup>. Notons en outre que plus des trois quarts des francophones optent pour une institution bilingue (Ottawa, Laurentienne et York/Collège Glendon).

<b>6.14 Inscriptions dans les universités ontariennes d'élèves provenant des écoles secondaires francophones de l'Ontario et entrant en première année en 2002</b>		
	<b>Inscriptions</b>	<b>Pourcentage</b>
<b>Ottawa</b>	740	57,7%
<b>Laurentienne</b>	169	13,2%
<b>York</b>	55	4,3%
<b>Toronto</b>	48	3,7%
<b>Windsor</b>	43	3,4%
<b>Carleton</b>	40	3,1%
<b>Western</b>	33	2,6%
<b>Les 13 autres universités</b>	155	12,1%
<b>Total</b>	1 283	100,0%

Source : OUAC.

Le tableau 6.15 donne un aperçu des moyennes d'admission selon l'appartenance linguistique, à l'automne 2004. Contrairement à ce que l'on prétend trop souvent, les moyennes d'admission des francophones (81,2 %) et des anglophones (81,0 %) sont identiques, bien que la distribution soit différente. La moyenne d'admission ne représente donc pas un problème particulier pour les francophones de l'Ontario.

<sup>16</sup> Les résultats de 2002 ont été choisis, car il s'agit de la dernière année pour laquelle on dispose de chiffres précis, 2003 étant l'année de la double cohorte.

<sup>17</sup> Le nombre de Franco-Ontariens inscrits dans les universités québécoises, ailleurs au Canada et dans le monde, n'a pu être obtenu.

<b>6.15 Moyennes d'admission des candidats provenant des écoles secondaires de l'Ontario et entrant en première année universitaire (automne 2004)</b>		
<b>Intervalle de la moyenne d'admission</b>	<b>Anglophones</b>	<b>Francophones</b>
60-64 %	0,1%	0,0%
65-69 %	3,0%	3,0%
70-74 %	18,2%	10,3%
75-79 %	23,8%	26,0%
80-84 %	23,1%	28,6%
85-89 %	22,3%	18,7%
90-94 %	8,4%	8,4%
95 % et +	1,1%	1,4%

### Taux de persévérance et de diplomation

Le tableau 6.16 montre le taux comparatif de persévérance et de diplomation chez les francophones et les anglophones en provenance des écoles secondaires de toutes les provinces et qui se sont inscrits à temps plein dans un programme menant à un diplôme dans les facultés d'accueil.

Le chiffre le plus révélateur se trouve dans la dernière colonne. Pour les cohortes qui ont débuté en 1997, 1998 et 1999, le taux de diplomation chez les francophones est en moyenne 7,6 % plus élevé que chez les anglophones. L'analyse de ces résultats doit cependant être pondérée par le fait que les anglophones migrent plus volontiers que les francophones vers d'autres universités ontariennes (Carleton en particulier).

<b>6.16 Taux de persévérance et de diplomation des élèves des écoles secondaires qui s'inscrivent en première année à temps plein dans un programme menant à un diplôme</b>							
	Cohorte	Nombre d'étudiants	% de ceux qui continuent en		% de ceux qui ont obtenu un diplôme après la ...		
			2e année	3e année	4e année	5e année	6e année
Francophones	1997	692	87,0%	79,9%	45,5%	64,9%	69,9%
	1998	766	90,3%	82,8%	51,7%	73,5%	76,6%
	1999	754	87,8%	80,0%	49,9%	68,0%	72,9%
	2000	757	89,7%	82,2%	49,0%	70,8%	à venir
	2001	780	86,8%	83,3%	48,8%	à venir	à venir
	2002	865	90,9%	83,6%	à venir	à venir	à venir
	2003	1473	90,8%	84,7%	à venir	à venir	à venir
	2004	1017	88,3%	à venir	à venir	à venir	à venir
Anglophones	1997	1343	84,7%	76,7%	39,6%	60,4%	65,0%
	1998	1705	86,3%	76,1%	37,4%	59,4%	64,2%
	1999	1959	85,1%	78,0%	39,4%	62,4%	67,2%
	2000	1895	87,9%	79,9%	42,4%	66,0%	à venir
	2001	2093	86,9%	79,1%	43,1%	à venir	à venir
	2002	2685	88,4%	81,0%	à venir	à venir	à venir
	2003	3783	88,9%	82,6%	à venir	à venir	à venir
	2004	2885	88,7%	à venir	à venir	à venir	à venir

En revanche, chez les francophones, le taux de persévérance en deuxième année et le taux de diplomation après la sixième année restent généralement inférieurs à la moyenne par rapport à d'autres universités ontariennes.

**6.17 Taux de persévérance et de diplomation des francophones des écoles secondaires qui s'inscrivent en première année à temps plein dans un programme menant à un diplôme**

<b>Universités</b>	<b>Cohorte</b>	<b>% de ceux qui continuent en 2<sup>e</sup> année</b>	<b>% de ceux qui ont obtenu un diplôme après la 6<sup>e</sup> année</b>
U. d'Ottawa : Francophones	1997	87%	70%
Université de Toronto	1997	93%	74%
Université McMaster	1997	89%	80%
Université Western	1997	78%	75%
U. d'Ottawa : Francophones	2003	91%	à venir
Université de Toronto	2003	92%	à venir
Université McMaster	2003	93%	à venir
Université Western	2003	94%	à venir

Source : Consortium for Student Retention Data Exchange, 2005

## 7. SERVICES ET ESPACES FRANCOPHONES

---

*Tous les services scolaires sont disponibles en français pour les étudiants et les professeurs. Les professeurs qui souhaitent améliorer leur compétence dans leur langue seconde bénéficient d'un appui important en matière de services linguistiques. Si la Bibliothèque semble bien remplir son rôle à l'égard des francophones, il n'en va pas de même pour les presses universitaires, que l'Université a résolu de reprendre en main. Les francophones disposent par ailleurs d'espaces particuliers où s'accomplir.*

### Services offerts aux étudiants

La grande majorité du personnel de soutien étant francophone et bilingue (voir section 3.C), les étudiants ont normalement accès à tous les services scolaires en français et en anglais, à partir des premiers contacts en vue de leur inscription à l'Université jusqu'à leur diplomation.

Est également offerte en français et en anglais la gamme complète des services d'appui au succès scolaire : counselling individuel et de groupe, service d'orientation et d'évaluation des aptitudes, service de planification de carrière, programme de liaison avec le marché du travail, appui aux étudiants ayant des besoins spéciaux, aide à la rédaction de travaux universitaires, ressources spirituelles pour les étudiants en général et pour les étudiants autochtones en particulier, programme d'accueil et d'Université 101, réseau de mentorat étudiant, groupes d'études en résidence et programme d'apprentissage par l'engagement communautaire. Ajoutons, pour la Faculté de génie et la Faculté des sciences, un système de dépistage précoce avec soutien scolaire particulier par des enseignants du secondaire, visant à faciliter la transition en première année universitaire.

Mais en ce qui a trait aux services connexes, il arrive que certains suscitent des plaintes, l'un ou l'autre des employés anglophones pouvant être unilingue. C'est le cas dans les services alimentaires et au service de santé, dont le personnel n'est pas employé directement par l'Université, mais par des sous-traitants. La plupart des contrats stipulent pourtant que les sous-traitants doivent respecter le « Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa » (reproduit à l'annexe I).

### Services offerts aux professeurs

#### Services linguistiques

Les professeurs disposent depuis peu d'un programme de formation linguistique individualisé. Ainsi que le recommandait *Vision 2010*, une coordonnatrice des services linguistiques a été embauchée à l'hiver 2006, afin d'assurer une meilleure coordination entre le Cabinet du vice-recteur aux études, les facultés et départements, les professeurs, les services existants à l'Université et les fournisseurs externes de formation linguistique (immersion en milieu francophone, par exemple). Elle a pour tâches :

- d'évaluer les compétences linguistiques des professeurs;
- d'élaborer un plan de formations et d'offrir des formations sur mesure ou de trouver les ressources internes ou externes pour ce faire, incluant l'organisation logistique;
- d'apporter un soutien à la rédaction (révision de plans et de contenus de cours, de comptes rendus ou d'autres documents).

L'évaluation des compétences linguistiques, la préparation et le suivi du plan de formation et le soutien à la rédaction sont gratuits pour les professeurs à temps complet, ainsi que pour leur faculté ou département. Les cours de langue, offerts sur le campus ou ailleurs, sont cependant soumis aux tarifs en vigueur, les coûts étant partagés à parts égales entre la faculté et le Cabinet du vice-recteur aux études.

Les facultés ou les départements sont par ailleurs invités à ajouter, en fonction de leurs besoins, des mesures incitatives ou aptes à faciliter la réalisation du plan de formation. Ainsi, par exemple, la faculté ou le département peut libérer le professeur d'une partie de sa charge d'enseignement ou de service à la communauté, pour un temps donné, afin de lui permettre de se consacrer à l'apprentissage de la langue seconde; accorder un congé au professeur pendant les mois d'été afin qu'il puisse se consacrer entièrement à l'apprentissage de la langue seconde; fournir un assistant d'enseignement qui pourra aider le professeur dans la préparation de ses cours ou en classe. À l'hiver 2006, 36 professeurs anglophones et 4 professeurs francophones ont tiré parti de ce programme; 34 professeurs anglophones et 8 professeurs francophones s'en sont prévalus à l'été 2006.

### Autres services

Afin d'appuyer les professeurs dans leurs tâches, plusieurs autres services leur sont offerts en anglais et en français :

- Le Centre de leadership scolaire : aide les professeurs à assumer des fonctions de leadership, que ce soit à la tête des départements et des facultés, à la présidence ou au sein de différents comités, ou dans des activités savantes, par exemple la direction d'un groupe de recherche ou d'un organisme disciplinaire.
- Le Centre de pédagogie universitaire : offre un programme d'orientation, de formation et d'intégration conçu spécifiquement pour les nouveaux membres du corps professoral ; offre des formations pédagogiques et technologiques aux professeurs réguliers et à temps partiel, de même qu'aux assistants à l'enseignement. Le Centre offre un programme spécial de bourse à l'innovation pédagogique pour le développement de matériel didactique médiatisé de langue française, en plus du programme de bourses en enseignement/apprentissage pour des projets pédagogiques visant l'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage dans l'une ou l'autre langue, ou dans les deux langues.
- Le Centre du cyber-apprentissage crée de nouveaux didacticiels et des cours diffusés par Internet. L'équipe aide les professeurs à développer des cours faisant appel aux technologies de l'enseignement et de l'apprentissage sur le campus et hors campus. Le Centre élabore aussi les stratégies de technologie d'ensemble de l'Université.
- Le Centre d'enseignement et d'apprentissage médiatisés offre un service de vidéoconférence dans plus de 14 sites en Ontario et au Québec. Il encadre aussi toutes les activités d'enseignement et d'apprentissage médiatisées de l'Université, pilotées par ordinateur ou offertes grâce au réseau Internet. Il gère enfin l'infrastructure technique d'un réseau provincial d'enseignement à distance et de deux réseaux nationaux d'enseignement à distance.

### Bibliothèque et Presses universitaires

En 2003-2004, la collection française de la Bibliothèque s'est enrichie de 6 389 monographies, de 930 revues sur papier et de 635 revues électroniques, ce qui a représenté 15,5 % du budget d'acquisition. En ce qui a trait au personnel, on compte 20 anglophones et 12 francophones dans les rangs des bibliothécaires, 12 anglophones et 92 francophones au sein du personnel de soutien. Tout le personnel affecté au service à la clientèle est bilingue.

Les Presses de l'Université d'Ottawa (PUO) sont les plus anciennes presses universitaires de langue française en Amérique. Elles ont fait paraître plus de 600 titres depuis 1936, dont 350 sont toujours actifs. Des vingt-trois ouvrages qui se sont ajoutés au catalogue en 2005, douze sont en français, dix en anglais et un est bilingue. Deux numéros de la revue *Francophonies d'Amérique* ont également paru en 2005.

Le mandat des PUO, ainsi que le rappelle le catalogue 2005, est on ne peut plus clair : « Une des priorités des PUO est de mettre en valeur le patrimoine des francophones d'Amérique du Nord, en particulier celui des collectivités de langue française résidant à l'extérieur du Québec. Chaque collection des PUO contient des livres publiés dans les deux langues officielles, à l'exception de *Œuvres et auteurs* et *Reappraisals*, lesquelles sont consacrées expressément à la littérature canadienne respectivement de langue française et anglaise. [...] Une portion importante de notre mandat consiste également à encourager les écrivains canadiens des deux collectivités à surmonter les barrières linguistiques et à diminuer le phénomène des 'deux solitudes'. » (p. 2)

Des changements importants dans la structure organisationnelle sont cependant venus perturber les activités des PUO au cours des dernières années, suscitant une certaine insatisfaction. Au partenariat de 1991 avec le Groupe Morin a succédé, en juillet 2001, un partenariat avec la *University of Toronto Press*, dont les résultats n'ont pas été à la hauteur des attentes de l'Université. Aussi cette dernière a-t-elle décidé de ne pas renouveler l'entente et de reprendre le contrôle de ses presses en embauchant un nouveau directeur.

Signalons en terminant que, dans le cadre de *Vision 2010*, un fonds annuel de 10 000 \$ a été octroyé à la publication d'ouvrages en français destinés aux professeurs du programme de *common law*.

## Lieux de renforcement de l'identité francophone

L'Université d'Ottawa compte un certain nombre de centres que l'on pourrait qualifier d'*espaces francophones* :

*Le Centre de recherche en civilisation canadienne-française*<sup>18</sup> (CRCCF) est le plus ancien des espaces francophones de l'Université. Créé en 1958, il multiplie les initiatives et les activités pour stimuler et épauler la recherche pluridisciplinaire sur la culture et la société canadiennes-françaises, et plus particulièrement sur la collectivité franco-ontarienne. Le rapport annuel 2004-2005 est assez éloquent à ce sujet :

- organisation d'un colloque ayant pour thème *La jeunesse au Canada français : formation, mouvements et identité*;
- organisation de six conférences-midi *Les Rendez-vous du CRCCF*;
- publication sur papier et sur Internet de deux revues à deux livraisons par année chacune (*Francophonies d'Amérique* et *L'Annuaire théâtral*), d'un livre (le tome XII de la collection « Archives des lettres canadiennes » intitulé *Approches de la biographie au Québec*) et préparation des actes de deux colloques;
- octroi de subventions de démarrage grâce au Fonds d'émergence de projets de recherche sur le Canada français;
- remise à Normand Frenette du Prix annuel du CRCCF 2005;
- accueil d'un nombre très élevé de chercheurs en salle (1 714) et augmentation de près de 100 % des visites sur le site Web (293 956).

---

<sup>18</sup> [www.uottawa.ca/academic/crccf/](http://www.uottawa.ca/academic/crccf/)

Au cours de cette même période, en plus de poursuivre et de diversifier ses activités de recherche, de publication et de rayonnement, le Centre a continué à enrichir ses fonds et collections, à obtenir des subventions et des contrats, à maintenir les efforts de numérisation des archives, tout en participant à des expositions, colloques, conférences et rencontres et en apportant une contribution à divers organismes et associations, tant internes qu'externes.

L'un des grands projets des dernières années fut la mise en valeur de la richesse du patrimoine historique et culturel des communautés francophones et acadiennes du Canada. Ainsi, le CRCCF a présenté un projet au ministère du Patrimoine canadien pour la création d'un site Web<sup>19</sup> retraçant l'évolution de la présence française au Canada depuis quatre siècles, en rendant accessibles au grand public de nombreux documents d'archives inédits. Le Centre d'études acadiennes de l'Université de Moncton et la Société historique de Saint-Boniface ont été des partenaires de choix dans ce projet de 1,2 million de dollars.

*L'Institut d'études canadiennes*<sup>20</sup> est, depuis 1997, « bilingue, interdisciplinaire, capable de refléter la diversité culturelle, linguistique et religieuse du pays, ouvert à la question autochtone, sensible aux exigences de l'enseignement sur le Canada, ouvert à tous les canadianistes sur le campus et accueillant envers les chercheurs étrangers [...] » (Rapport annuel 2004-2005, p. 3) Recherche, publications, conférences, colloques, séminaires, causeries et collaborations de toutes sortes font partie de ses activités, en plus de l'offre de programmes d'études bilingues au 1<sup>er</sup> cycle et au doctorat.

Depuis 2000, le *Centre interdisciplinaire de recherche sur la citoyenneté et les minorités (CIRCEM)* est venu s'ajouter aux deux espaces francophones précédents. Son objectif est « de promouvoir et de développer, à l'Université d'Ottawa, les recherches et la formation portant sur la citoyenneté et les groupes minoritaires. Il se veut aussi un lieu de convergences des chercheurs d'ici et d'ailleurs, préoccupés par les questions du 'vivre-ensemble' et du pluralisme. »<sup>21</sup> Les activités y sont très nombreuses : ateliers de recherche, conférences, colloques, publication des *Cahiers du CIRCEM*, séminaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycle, sans compter une présence médiatique importante.

Ajoutons finalement le *Bureau des affaires francophones*<sup>22</sup> en médecine, dont la mission est de « former les professionnels capables de répondre aux besoins en santé de toutes les communautés francophones du pays ». Il joue à ce titre un rôle d'agent de développement des activités pédagogiques, des stages et de la formation professionnelle offerte en français, en plus de mener des activités de recrutement d'étudiants et d'enseignants. On peut énumérer ainsi ses principaux champs d'activité :

- Développement et innovation pédagogique : création des séances cliniques simulées, examens cliniques objectifs standardisés en français à Montfort, modules d'auto-apprentissage, développement de nouveaux formats de cours pour l'externat, développement de nouvelles activités axées sur la résolution de problèmes, base de données électroniques pour les stages au choix.
- Appui au volet francophone : participation à l'évaluation et à l'amélioration continues du programme en collaboration avec la doyenne adjointe, développement de nouveaux sites de stages cliniques (Hawkesbury, Hull, Gatineau, Shawville, Manitoba), collaboration avec les réseaux de santé ontariens (NOMEK, ERMEP), mini-école de médecine.
- Développement professionnel : formation au préceptorat et au tutorat, cours de pédagogie médicale, ateliers d'écriture, formation continue en pédagogie médicale.

---

<sup>19</sup> [www.uottawa.ca/academic/crccf/passeport/index.html](http://www.uottawa.ca/academic/crccf/passeport/index.html)

<sup>20</sup> [www.uottawa.ca/academic/arts/cdn/devant.htm](http://www.uottawa.ca/academic/arts/cdn/devant.htm)

<sup>21</sup> [www.circem.uottawa.ca](http://www.circem.uottawa.ca)

<sup>22</sup> [www.medicine.uottawa.ca/baf/fra/index.htm](http://www.medicine.uottawa.ca/baf/fra/index.htm)

- Publications : manuels de formation à l'intention des étudiants et professeurs, Bulletin du BAF, modules d'auto-apprentissage (écrits et en ligne), publication dans diverses revues de pédagogie nord-américaines et européennes, club d'écriture (offert aux différentes disciplines).
- Partenariat et réseautage avec les communautés francophones : stimulation de la collaboration avec les institutions partenaires (CHVO, Hôpital de Hawkesbury, Université du Manitoba, Centre universitaire de Saint-Boniface, Centre hospitalier du Pontiac à Shawville et particulièrement avec son partenaire, principal : l'Hôpital Montfort), promotion de la médecine en français, identification des ressources francophones, collaboration avec tous les organismes communautaires francophones de la région.
- Coopération internationale : stages cliniques structurés au Bénin, réforme du cursus de la Faculté de médecine d'Abomey-Calavi (Cotonou, Bénin), introduction de la médecine familiale en Afrique.
- CNFS et projets spéciaux : agent de développement du volet médecine pour le CNSF, projet de l'AFMC : « Des médecins et des soins de qualité pour les communautés francophones minoritaires du Canada ».
- Recrutement d'étudiants et de professeurs : mini-cours d'introduction à la médecine, agent de recrutement pour les différentes activités pédagogiques, développement d'une base de données regroupant les ressources francophones au pays.
- Promotion de la francophonie : promotion du français et appui à la culture facultaire francophone, contrôle de la permanence et de la qualité des services en français.

## Profil des chaires de recherche

Parallèlement au programme fédéral de chaires d'excellence en recherche, l'Université lançait en 2003-2004 un programme visant à créer des chaires de recherche sur la francophonie canadienne. Les titulaires de ces chaires reçoivent annuellement un allègement de cours, 15 000 \$ en fonds de recherche et 5 000 \$ « pour des tâches supplémentaires liées à la communauté ou à des initiatives conjointes des chaires. »<sup>23</sup> Cinq chaires ont jusqu'à présent vu le jour, dans les domaines suivants :

- *éducation et francophonie* : école de langue française et l'inclusion;
- *politique publique et francophonie* : conception de politiques publiques pour l'habilitation des minorités linguistiques;
- *littérature et francophonie* : production et réception des littératures minoritaires : où en sommes-nous?;
- *identité et francophonie* : la radicalisation de l'individualisme, un défi aux identités collectives;
- *francophonie canadienne, entrepreneuriat, innovation et développement régional*.

D'autres chaires devraient être comblées dans les prochains mois :

- *pratiques culturelles et francophonie*;
- *santé et francophonie*;
- *histoire et francophonie*.

Certaines chaires de recherche de l'Université ou du Canada abordent également quelques autres questions relatives à la francophonie canadienne :

- *bilinguisme et société*;

---

<sup>23</sup> Note de service du recteur envoyée à tous les membres réguliers du corps professoral, le 28 août 2003.

- le rôle de la langue dans la société aujourd'hui;
- comprendre les stéréotypes et améliorer les relations dans un Canada multiculturel;
- transfert littéraire et culturel;
- linguistique.

Ainsi que le montre le tableau 7.1, ce sont 31 % des chaires de recherche qui sont détenues par des francophones :

<b>7.1 Chaires de recherche à l'Université d'Ottawa (avril 2006)</b>		
<b>Type de chaires</b>	<b>Titulaires</b>	
	<b>francophones</b>	<b>anglophones</b>
Chaire de recherche sur la francophonie canadienne	5	0
Chaire de recherche de l'Université	6	10
Chaire de recherche du Canada	12	32
Chaire de recherche : fondation et commandite	4	17
<b>Total</b>	<b>27</b>	<b>59</b>

### Vie sociale, culturelle et communautaire sur le campus

L'Université d'Ottawa est un lieu vivant où se déroulent de nombreuses activités sociales, culturelles et communautaires. Le Service de la vie communautaire organise chaque année des activités bilingues (les Arts de la promenade, par exemple), ou qui comprennent un volet francophone (le Défi hivernal lors duquel un groupe francophone est invité au concert de clôture), ou encore totalement en français (la Soirée acadienne, en 2005, avec un spectacle du groupe Le Suroît ou, en 2006, un spectacle avec les groupes francophones Swing et Les Affreux Lurons, ainsi qu'un autre spectacle avec les humoristes Dominic et Martin). La programmation régulière comprend aussi quelques films en français lors des soirées à l'Auditorium des anciens.

La Fédération étudiante de l'Université d'Ottawa organise elle aussi bon nombre d'activités bilingues : Semaine 101, Jeux d'Ottawa, Programmation de fin de soirée, Relais pour la vie, Shinerama, etc. À cela s'ajoutent d'autres associations étudiantes, des clubs étudiants, les équipes sportives des Gee-Gees, des activités de vie en résidence, ainsi que des groupes francophones comme la L.I.E.U. (ligue d'improvisation étudiante universitaire), dont les séances se déroulent tous les jeudis soir au Centre universitaire, ou encore les Anciens qui organisent des activités comme le dîner d'initiation aux règles d'étiquette. La radio communautaire, le journal *La Rotonde* ainsi que d'autres publications étudiantes dans les unités scolaires (*Hermès* et *Da Philosophia* au Département de philosophie, par exemple) contribuent également à l'épanouissement de la vie française à l'Université d'Ottawa.

Mais il reste difficile de dresser un bilan précis de la vie sociale, culturelle et communautaire sur le campus, car l'information est dispersée, des centaines de groupes fonctionnant en toute autonomie.

## 8. OFFRE DE PROGRAMMES ET DE COURS EN ONTARIO ET AU CANADA FRANÇAIS

---

*Grâce à son Service de formation professionnelle, à ses différents pôles de service à l'extérieur d'Ottawa et aux collaborations établies avec d'autres universités et collèges bilingues ou francophones au Canada, l'Université d'Ottawa s'étend bien au-delà de ses deux principaux campus.*

### Service de formation professionnelle

Le Service de formation professionnelle<sup>24</sup> (SFP) offre depuis 1996 des cours de formation continue sans crédit de courte durée, axés sur la rédaction, la communication et la gestion. Les plus populaires de ces cours, notamment dans les milieux professionnels de la fonction publique de la capitale fédérale et des centres régionaux du gouvernement ailleurs au pays, sont sans contredit les cours de communication écrite en français et en anglais. L'expertise acquise dans ce domaine par le SFP contribue au rayonnement de l'établissement, à titre d'université bilingue, non seulement dans le milieu de la capitale fédérale mais également au plan national.

Les quelques données suivantes montrent le grand intérêt que suscitent l'apprentissage et le perfectionnement de la langue<sup>25</sup> :

- En 2004-2005, les cours publics ont attiré environ 1 450 étudiants. De ce nombre, plus de 1 000 (soit 69 %) étaient inscrits dans des cours de rédaction en anglais et en français.
- En 2004-2005, le secteur de la formation sur mesure en milieu de travail a suscité environ 140 projets et plus de 2 500 inscriptions, dont près de 1 100 (44 %), dans des cours de communication écrite.
- Plus de 85 % des participants aux cours publics et aux cours offerts sur mesure en milieu de travail proviennent de la fonction publique fédérale. Près de 30 ministères et agences gouvernementales de la région de la capitale fédérale et d'ailleurs au pays font appel au SFP.

Parmi les cours en rédaction offerts aux francophones, énumérons : • Apprivoiser les règles du participe passé • Comment écrire clairement et simplement • Correction d'épreuves : le point final de la révision • Documents types et textes modèles – conception et évaluation • Français correctif I, éléments de la langue • Français correctif II, éléments de style • La rédaction de notes de breffage • La rédaction de politiques, de directives et de procédures • La rédaction de rapports • La révision de textes • La révision de traductions • Les anglicismes • Rédiger pour le Web • Savoir rédiger des textes professionnels plus créatifs • Anglais écrit pour les francophones – notions de rédaction • Anglais écrit pour les francophones – style et composition.

Précisons qu'une série de trois cours est offerte aux anglophones qui veulent améliorer leur capacité de rédaction en français. Le SFP offre également, conjointement avec l'École de traduction et d'interprétation et le Bureau de la traduction du Gouvernement fédéral, une formation intensive en interprétation de conférence, visant à combler en partie la pénurie d'interprètes professionnels au Canada et à renouveler le bassin d'interprètes accrédités par le Bureau de la traduction. Dans le cadre de *Vision 2010*,

---

<sup>24</sup> [www.sfp-pts.com/french/home.cfm](http://www.sfp-pts.com/french/home.cfm)

<sup>25</sup> On voudra bien noter que ces statistiques ne sont pas comptabilisées dans les autres données d'inscription de l'Université d'Ottawa.

170 000 \$ ont été investis, à l'été 2005, dans la rénovation du laboratoire d'interprétation.

Ajoutons que quelques facultés disposent de leur propre programme de formation continue, dont le Bureau de l'éducation médicale continue à la Faculté de médecine et les programmes de perfectionnement professionnel à la Faculté d'éducation.

## Pôles de services hors campus de l'Université d'Ottawa

Les nouvelles technologies ont permis à l'Université d'Ottawa, ces dernières années, d'adapter ses modes d'enseignements à distance, afin de fournir aux populations francophones un enseignement universitaire de qualité. Trois réseaux servent maintenant à rejoindre les francophones :

### Cours en direct par vidéo ou audioconférence

Donnés sur le campus principal de l'Université, ces cours sont diffusés simultanément dans des salles spécialisées dans plusieurs villes canadiennes. Les étudiants peuvent ainsi voir et entendre leur professeur et interagir par l'entremise d'écrans de télévision, de caméras et de micros sur table. Le professeur, lui, peut aussi bien recourir à Internet qu'au tableau noir, comme dans n'importe quel cours de format traditionnel.

Destinés aux étudiants inscrits dans un programme de l'Université d'Ottawa, ces cours sont offerts dans dix villes ontariennes, deux villes québécoises et une ville manitobaine, via des centres d'enseignement à distance. Cinq de ces centres ont eu accès à des formations en français, en 2005-2006. Le tableau suivant donne un aperçu du nombre d'inscriptions pour chacun des centres (une même personne peut s'inscrire à plus d'un cours).

<b>8.1 Cours offerts en français par audio- ou vidéoconférence en 2005-2006</b>			
<b>Centre d'enseignement à distance</b>	<b>Nombre de cours</b>	<b>Inscriptions</b>	<b>Disciplines</b>
Cornwall, Centre d'éducation	6	21	Psychologie, sociologie, sciences religieuses
Hawkesbury, La Cité collégiale	10	24	Activité physique, sciences infirmières, psychologie, sociologie, sciences religieuses
Saint-Boniface, Collège universitaire de Saint-Boniface	11	99	Sciences infirmières, philosophie, psychologie, sociologie
Toronto, Collège universitaire Glendon	16	474	Éducation
Windsor, École L'Envolée	16	241	Éducation
<b>Total</b>	<b>59</b>	<b>859</b>	

*Vision 2010* a prévu un budget de 220 000 \$ pour le développement d'un programme de maîtrise en éducation à distance pour les francophones.

### Cours par audioconférence avec appui Web

Certains cours sont offerts entièrement par audioconférence (au téléphone généralement) avec un appui didactique sur Internet. Cette forme de diffusion permet de rejoindre, sur un plus vaste territoire, un plus grand nombre d'étudiants, qui suivent généralement le cours depuis leur domicile, où ils peuvent entendre leur professeur et

échanger avec lui en temps réel. Ce mode de formation est principalement utilisé dans le cadre de la maîtrise en éducation et dans quelques cours de sciences infirmières. Les 17 cours offerts en français en 2005-2006 ont totalisé 198 inscriptions, essentiellement sur les campus de l'Université d'Ottawa au Collège universitaire Glendon et à Windsor.

### Cours sur Internet

Ces cours sont offerts entièrement sur Internet, ce qui laisse à l'étudiant toute liberté en ce qui a trait à l'horaire et au temps qu'il souhaite y consacrer. Il peut cependant être nécessaire, dans certains cas, de se rendre sur le campus pour participer à des cours ou à d'autres activités. En 2005-2006, 13 cours en éducation ont été offerts en français, pour un total de 110 inscriptions.

*Vision 2010* a prévu une somme de plus de 600 000 \$ pour la mise à jour des infrastructures d'audio- et de vidéoconférence.

## Profil des collaborations avec les autres universités et collèges ontariens et canadiens

### Association des universités de la francophonie canadienne (AUFC)

L'Université d'Ottawa a toujours joué un rôle de leadership au sein de l'AUFC, dont la mission est « [...] de promouvoir l'enseignement universitaire en milieu minoritaire francophone au Canada par la concertation et la collaboration des établissements membres, chacun d'eux constituant un outil privilégié de développement culturel, social et économique dans la communauté francophone qu'il dessert. L'Association a également comme mission de représenter les établissements membres sur des sujets d'intérêt commun auprès, d'une part, des instances gouvernementales du Canada et, d'autre part, des organisations nationales et internationales. »<sup>26</sup>

Un réseau reliant électroniquement les établissements du Regroupement des universités de la francophonie hors Québec (RUFHQ) a été créé en 1997, à la suite d'une étude nationale portant sur la situation universitaire au sein des institutions de la francophonie en milieu minoritaire. L'Université d'Ottawa devenait, dans le cadre de ce projet, le site d'une infrastructure nationale d'enseignement par vidéoconférence alors unique au Canada.

Pièce maîtresse du réseau, l'Université d'Ottawa fournit depuis 2003 un soutien technique aux 47 centres du Réseau national d'enseignement universitaire en français (RNEUF) créé par le RUFHQ. Aujourd'hui, l'Université reste le centre national de vidéoconférence de l'AUFC qui compte 13 établissements d'enseignement supérieur : • Université de Moncton • Université Sainte-Anne (Pointe-de-l'Église) • Collège universitaire dominicain (Ottawa) • Collège Glendon (Toronto) • Collège militaire Royal du Canada (Kingston) • Collège universitaire de Hearst • Université de Sudbury • Université d'Ottawa • Université Laurentienne (Sudbury) • Université Saint-Paul (Ottawa) • Collège universitaire de Saint-Boniface • Institut français de l'Université de Regina • Campus Saint-Jean (Edmonton).

### Consortium national de formation en santé (CNFS)

L'Université d'Ottawa a été le maître d'œuvre dans la mise sur pied du CNFS, grâce à l'appui de Patrimoine canadien et de Santé Canada. Le principal objectif du CNFS est d'offrir aux membres des communautés de langue française vivant en milieu minoritaire

---

<sup>26</sup> [www.aufc.ca](http://www.aufc.ca)

un accès accru à des programmes d'études de niveau postsecondaire conduisant à l'exercice de professions dans le domaine de la santé.

On compte aujourd'hui dix institutions partenaires : • Université Sainte-Anne (Pointe-de-l'Église) • Université de Moncton • Programme de formation médicale francophone du Nouveau-Brunswick • Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campbellton • Université d'Ottawa • Université Laurentienne (Sudbury) • La Cité collégiale (Ottawa) • Collège Boréal (Sudbury) • Collège universitaire de Saint-Boniface • Campus Saint-Jean (Edmonton).

La contribution de l'Université d'Ottawa au CNFS s'est manifestée dans trois champs d'activités, au cours de ces deux dernières années :

#### *Promotion/recrutement*

- Offre d'un mini-cours d'introduction aux professions de la santé au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et au Campus Saint-Jean à Edmonton.
- Entrevues d'admission en médecine à l'hiver 2005 à Moncton, pour les candidats CNFS de l'Atlantique, et à Winnipeg, pour ceux de l'Ouest du pays.
- Création d'un site Web et publicité ciblée dans les hebdomadaires francophones.
- Présentation par vidéoconférence de type « causerie sur les carrières en santé » conjointement avec l'Université de Moncton.

#### *Formation*

- Partenariat avec le CUSB dans le cadre du programme de sciences infirmières, avec la mise en place d'une quatrième année menant à un diplôme de baccalauréat et dont l'enseignement peut être donné à distance au CUSB. Huit finissants issus de la première cohorte de 2001 ont reçu un baccalauréat en sciences infirmières de l'Université d'Ottawa en juin 2005.
- Partenariat avec le réseau *Connexion Santé*. Cet organisme regroupe 27 institutions de santé dans l'est et le sud-est de l'Ontario et offre des services de télémédecine et des activités de formation continue. Les conférences du *Programme d'excellence professionnelle* y sont également accessibles, ce qui vient pallier le nombre restreint de cours de perfectionnement en français que peut offrir l'organisme. On étudie actuellement la possibilité d'étendre ce partenariat à l'ensemble de l'Ontario.
- Création, grâce à un partenariat avec le *Conseil des écoles publiques de l'est de l'Ontario (CÉPEO)* et la Faculté des sciences de la santé, d'une moyenne de trois nouveaux stages par année pour les étudiants à la maîtrise en orthophonie.
- Partenariat privilégié avec *l'Hôpital Montfort*. Les activités découlant de ce partenariat comprennent, pour 2005-2006, le Programme d'excellence professionnel, la Journée Montfort, l'activité « portes ouvertes » académique et le bulletin *Santé vous en forme*. En réponse aux besoins exprimés par les employés de l'Hôpital, le CNFS a aussi organisé deux stages de formation, auxquels 41 personnes ont pris part.
- En 2005-2006, offre de l'atelier de formation « L'Art de superviser des stagiaires » à trois reprises à Ottawa, à Éducentre (Vancouver), au CUSB (Saint-Boniface) et à deux reprises à La Cité collégiale. Le pendant en ligne des ateliers portant sur la supervision de stagiaires a suscité près de 200 inscriptions partout au pays. Parallèlement, le CNFS développait un nouveau répertoire d'ateliers voués à l'enrichissement professionnel : « La gestion des comportements associés à la démence » et « Appliquer les principes de l'enseignement interprofessionnel dans son milieu de travail ».
- Formation clinique de cinq étudiants en stage d'externat en médecine familiale au Manitoba en 2004-2005. En sciences de la santé, création de quatre stages en physiothérapie au Nouveau-Brunswick en 2005-2006. En orthophonie, création de

trois nouveaux stages en Saskatchewan. Des stages en psychiatrie ont également été offerts pour la première fois à Winnipeg et à Vancouver. On peut enfin ajouter à cette liste les stages en médecine interne en psychologie et en service social à l'Hôpital Montfort.

#### *Appui à la recherche*

- Réalisation, dans le cadre d'un programme de soutien à la recherche, de douze projets, en 2004-2005, pour un montant total de 75 000 \$, et de sept projets, en 2005-2006, pour un total de 65 775 \$.
- Attribution de quatre subventions de recherche de 1 000 \$ chacune à des étudiants CNFS en 2004-2005 et de cinq subventions en 2005-2006. Ces fonds visent à promouvoir la recherche et à contribuer à la formation de futurs chercheurs.
- En collaboration avec le Secrétariat national et le CNFS – volet Université Laurentienne, l'Université d'Ottawa a été l'hôte, en novembre 2005, d'une rencontre thématique sur les déterminants sociaux de la santé des francophones en milieu minoritaire.

Au cours de l'année 2005-2006, un plus grand nombre d'étudiants francophones des provinces de l'Ouest, de l'Atlantique et des Territoires ont pu recevoir une formation en français dans l'une des douze disciplines offertes. Le plan de promotion des programmes en santé s'est traduit par l'accueil de 45 nouveaux étudiants : 16 en réadaptation, 14 en sciences infirmières, 8 en médecine, 3 en psychologie, 2 en sciences de la santé, 1 en activité physique, et 1 en service social.

#### La Cité collégiale

Des articulations avec La Cité collégiale permettent d'offrir aux étudiants des programmes conjoints. Parmi ceux qu'énumère le *Guide des programmes 2006-2007*, citons :

- *Garde éducative à l'enfance* : « Les diplômés peuvent poursuivre des études universitaires [à l'Université d'Ottawa] dans le but d'obtenir un baccalauréat et, par la suite, poursuivre la Formation à l'enseignement, cycles primaire et moyen. La Faculté d'éducation de l'Université d'Ottawa réserve 10 places aux diplômés du programme Garde éducative à l'enfance qui répondent aux critères d'admission. »
- *Journalisme écrit et Journalisme électronique* : « Possibilité de faire deux années supplémentaires à l'Université d'Ottawa et d'obtenir un baccalauréat en Journalisme ou de commencer ses études à l'Université d'Ottawa (2 ans) et de compléter sa formation avec le diplôme de deux ans de La Cité Collégiale. »
- *Administration des affaires* : « Les diplômés peuvent obtenir une reconnaissance de crédits [30 crédits pour le programme de deux ans et 60 crédits pour le programme de trois ans] et poursuivre leurs études à l'Université d'Ottawa dans le but d'obtenir un baccalauréat spécialisé en administration. »
- *Techniques de travail social* : « Les diplômés peuvent obtenir une reconnaissance de 30 crédits et poursuivre des études universitaires [à l'Université d'Ottawa] dans le but d'obtenir un baccalauréat en sciences sociales ou en arts avec une deuxième concentration en Intervention sociale appliquée. »
- *Techniques de travail social en gérontologie* : « Les diplômés peuvent obtenir une reconnaissance de 30 crédits et poursuivre des études universitaires [à l'Université d'Ottawa] dans le but d'obtenir un baccalauréat en sciences sociales ou en arts avec une deuxième concentration en gérontologie appliquée. »
- *Techniques des services correctionnels et Techniques des services policiers* : « Les diplômés peuvent obtenir une reconnaissance de 30 crédits et poursuivre des études universitaires [à l'Université d'Ottawa] dans le but d'obtenir un baccalauréat en sciences sociales avec concentration ou spécialisation en criminologie. »

### Réseau des services de santé en français de l'est de l'Ontario (RSSFE)<sup>27</sup>

Le but du RSSFE, créé en 1998, est d'assurer aux francophones de l'est de l'Ontario un accès, en français, à toute la gamme de soins et de services de santé de qualité offerts par les établissements hospitaliers et autres organismes de santé. L'Université d'Ottawa est depuis le début un partenaire du RSSFE, dont le conseil d'administration comprend un représentant de la Faculté des sciences de la santé et un représentant de la Faculté de médecine. D'autres représentants de l'Université participent, au besoin, aux activités des différents comités du RSSFE.

Depuis le 15 novembre 2001, le RSSFE est officiellement reconnu par le ministère de la Santé et des Soins de longue durée comme un organisme consultatif indépendant, responsable du développement et de la planification des services de santé en français dans l'Est ontarien. Son mandat spécifique est de :

- déterminer les besoins en matière de santé en français;
- évaluer l'accès aux services et aux programmes de santé en français;
- recommander aux établissements hospitaliers et aux organismes d'obtenir la désignation ayant trait à des services ou à des programmes particuliers;
- recommander au ministre de la Santé et des Soins de longue durée tout changement à apporter au système de services de santé en français;
- collaborer, avec les établissements hospitaliers et les organismes, à l'élaboration de plans de désignation qui répondent aux besoins des francophones;
- collaborer étroitement avec les établissements de formation postsecondaires en français afin de répondre aux besoins des établissements et des organismes de santé offrant des services en français.

### Consortium des universités de la francophonie ontarienne (CUFO)<sup>28</sup>

En 1995, l'Université d'Ottawa, l'Université Saint-Paul, le Collège universitaire de Hearst, l'Université de Sudbury, l'Université Laurentienne et le Collège universitaire Glendon se sont regroupés pour former le CUFO. Le Collège universitaire dominicain s'est joint au groupe à l'automne 2005.

Le ministère de la Formation, des Collèges et des Universités de l'Ontario lui confie annuellement la tâche d'évaluer les projets soumis dans le cadre du Fonds de démarrage et d'enseignement à distance (FODEFAD) et de ÉDUC-Action, deux programmes financés conjointement avec Patrimoine canadien. Les subventions servent principalement :

- pour le FODEFAD, à élaborer de nouveaux cours en français afin d'enrichir des programmes existants, à créer de nouveaux programmes en français et à produire du matériel pédagogique en français;
- pour ÉDUC-Action, à augmenter le taux de participation des jeunes francophones aux études postsecondaires en français, ainsi qu'à renforcer et à étendre les liens entre les universités bilingues de l'Ontario, le réseau ontarien des collèges de langue française et le système des écoles secondaires de langue française.

Chaque année, l'Université fait une demande de fonds de soutien pour des projets de maillage entre les facultés et les écoles secondaires de l'est de l'Ontario et d'ailleurs en Ontario. Plusieurs projets novateurs sont ainsi régulièrement financés, ce qui permet de renforcer les liens entre l'Université d'Ottawa et les écoles secondaires de langue

---

<sup>27</sup> [www.rssfe.on.ca/french/index-f.html](http://www.rssfe.on.ca/french/index-f.html)

<sup>28</sup> [www.cufo.on.ca](http://www.cufo.on.ca)

française et de sensibiliser les élèves à l'importance de poursuivre des études postsecondaires en français.

#### Agence universitaire de la francophonie (AUF)<sup>29</sup>

L'Université d'Ottawa est l'une des 33 institutions qui composent la région nord-américaine de l'AUF. Fondée à Montréal en 1961, l'AUF est une institution multilatérale qui soutient la coopération et la solidarité entre les institutions universitaires travaillant en français, prioritairement avec les pays francophones d'Afrique, du monde arabe, d'Asie du Sud-Est, d'Europe centrale et orientale et des Caraïbes. Au total, l'AUF compte 617 membres (universités publiques et privées, instituts d'enseignement supérieur, centres ou institutions de recherche, réseaux institutionnels et réseaux d'administrateurs liés à la vie universitaire), auxquels il convient d'ajouter un réseau de plus de 350 départements d'études françaises d'établissements universitaires du monde entier. L'ensemble de ces établissements constitue un réseau unique de partenaires que l'AUF fédère et anime à travers ses cinq programmes d'actions et de soutien. Depuis 1989, l'AUF est l'opérateur direct de la Francophonie pour l'enseignement supérieur et la recherche et elle participe ainsi, grâce au soutien des États et gouvernements ayant le français en partage, à la construction et à la consolidation d'un espace scientifique en français.

---

<sup>29</sup> [www.auf.org/rubrique1.html](http://www.auf.org/rubrique1.html)

## 9. MILIEUX DE VIE FRANCOPHONE

---

*L'Université d'Ottawa accueille les différentes communautés francophones dans ses murs et est présente dans les différents milieux de vie francophones, grâce à ses liens avec les écoles secondaires, à des projets de maillage avec des groupes cibles et au rayonnement de ses anciens.*

### Liens avec les écoles primaires et secondaires francophones

Les liens que l'Université tisse avec les écoles secondaires francophones sont nombreux. Ils servent essentiellement deux fins : apporter un appui aux écoles et encourager les jeunes à poursuivre des études postsecondaires en français. Les moyens mis en œuvre sont variés :

i) Le Département des lettres françaises a relancé en 1982 le *Concours provincial de français de l'Ontario* créé en 1938 par Robert Gauthier, premier directeur de l'enseignement français en Ontario, et mis en veilleuse en 1972. L'Université d'Ottawa, l'Université Laurentienne et le Collège universitaire Glendon en assurent maintenant l'organisation en alternance. L'édition 2005 du Concours a été organisée par l'Université d'Ottawa, avec la participation de 39 écoles secondaires de l'Ontario. Des bourses d'études, des livres et d'autres prix ont été décernés aux 23 gagnants. Les principaux partenaires sont les Caisses populaires de l'Ontario, la Fondation franco-ontarienne, l'Institut canadien-français d'Ottawa, les Sœurs de la Charité et TFO.

ii) Depuis une cinquantaine d'années, la Faculté des sciences offre, pendant le congé des fêtes, des conférences publiques destinées à un auditoire de jeunes du début du secondaire : *Les conférences scientifiques des Fêtes*. Le principal objectif de ces conférences est d'inciter les élèves des écoles secondaires à poursuivre des études en sciences. Le présentateur, en 2005, était Jean-Marie De Koninck, professeur de mathématiques bien connu de l'Université Laval et commentateur sportif à la télévision de Radio-Canada.

iii) Offert une journée en français et une journée en anglais, le programme *Sciences en fête* accueille tous les printemps plus de 900 jeunes francophones et anglophones de 11<sup>e</sup> année de l'Est ontarien et de niveau secondaire IV de l'Ouest québécois. Une série d'ateliers leur est ainsi proposée dans les différents domaines des sciences : biologie, physique, chimie, sciences de la Terre, biochimie, mathématiques. Cette formation fait partie du programme scolaire et est assurée par le personnel de l'Université d'Ottawa. Les principaux objectifs sont de susciter l'intérêt des jeunes pour les études en sciences et de leur permettre une meilleure transition entre le secondaire et l'université, en les initiant au monde universitaire. La Fondation l'Impériale y a injecté 125 000 \$ sur une période de cinq ans.

iv) Afin d'aider les conseillers en orientation francophones diplômés en humanités à mieux guider les jeunes vers des études dans le domaine des sciences, la Faculté des sciences leur a offert pour la première fois, en mai 2006, un programme de deux jours intitulé *Mini-Dialogue*. Les conseillers en orientation ont ainsi pu assister à une conférence donnée par un des professeurs vedettes, participer à deux ou trois expériences dans les laboratoires, rencontrer des étudiants inscrits à la Faculté et participer à un panel d'anciens afin de discuter des carrières dans le domaine des sciences.

v) Le concours scolaire *Place à la jeunesse* est une initiative de la délégation des Jeux du commerce de l'Université d'Ottawa. L'activité se déroule avec la participation de l'École de gestion et du Fonds jeunesse de la Fondation franco-ontarienne (FFO). Les conseils

scolaires francophones de la région de l'est de l'Ontario (CECLF, CEPEO, CSDCEO) sont invités à envoyer quatre équipes (de quatre écoles différentes) de trois jeunes pour chacune des deux épreuves, selon leur intérêt particulier pour le domaine de l'entrepreneuriat et du marketing (donc au total huit équipes par conseil). La supervision de chacune des équipes est assurée par un enseignant ou un adulte désigné par l'école.

Ce concours permet à des dizaines de jeunes du secondaire de vivre une expérience en résolution de cas hypothétiques mais réalistes. Encadrée par des étudiants de niveau universitaire ayant une expérience concrète en résolution de problèmes, l'activité vise à éprouver les connaissances que les jeunes ont acquises en salle de classe et à évaluer leurs capacités à résoudre des problèmes. L'objectif est d'augmenter l'intérêt des jeunes du secondaire pour le monde des affaires, tout en les incitant à poursuivre des études postsecondaires en français.

vi) L'*École d'été* de l'Université d'Ottawa offre aux élèves francophones hors Québec un programme intensif de quatre semaines leur permettant d'approfondir leur connaissance de la langue française et d'explorer les multiples facettes de la culture francophone. Outre deux cours de français de niveau universitaire offerts (avec crédits) par le Département des lettres françaises, les élèves bénéficient d'ateliers en arts visuels, en création littéraire, en théâtre, en musique et en sports. À cela s'ajoutent de nombreuses activités socioculturelles : concerts, visites des attraits de la capitale, sorties en plein air, participation à des festivals, etc. Les participants et participantes obtiennent une bourse dans le cadre du Programme de bourses d'été pour francophones hors Québec *Destination Clic*.

vii) Afin de venir en aide aux professionnels de l'éducation œuvrant en milieu minoritaire, des ressources en ligne sur l'apprentissage de la lecture en français sont maintenant mises à leur disposition dans le but de faciliter : 1) l'enseignement de la lecture du français; 2) l'évaluation des compétences en lecture du français; 3) l'élaboration de programmes d'intervention auprès des élèves confrontés à des troubles de lecture; 4) la recherche sur l'apprentissage de la lecture du français. Ces ressources comprennent une base de données informatisée sur le lexique du français, conçue pour répondre aux besoins des enseignants, des orthopédagogues, des orthophonistes et des psychologues scolaires, un répertoire exhaustif des sources de données normatives sur le lexique du français et un répertoire analytique des tests de compétences en lecture disponibles en français. Une des retombées attendues de ce projet est d'appuyer l'enseignement et l'apprentissage de la lecture en français, de contribuer à réduire les risques de décrochage scolaire et, à plus long terme, de hausser le niveau de littéracie et la qualité de la main-d'œuvre francophone.

viii) Le Festival franco-ontarien de théâtre en milieu scolaire, auquel s'inscrivent de 20 à 25 écoles, présente de 15 à 20 pièces et organise une série d'ateliers de formation pour les jeunes et pour les enseignants. Le Département de théâtre accueille ce Festival tous les deux ans et y participe activement l'autre année par la présentation d'une pièce et d'un atelier. Le Département vient aussi en aide aux écoles de la région en leur prêtant des costumes et des accessoires et en leur offrant des billets de faveur pour les différents spectacles de la Comédie des Deux Rives, ce qui donne lieu à une rencontre/discussion organisée entre les artistes-étudiants et les élèves invités.

ix) Afin d'initier les jeunes francophones de 10<sup>e</sup> année de la région à l'étude de l'activité physique, l'École des sciences de l'activité physique organise à leur intention des visites d'une journée dans ses locaux et laboratoires, avec démonstrations d'activités corporelles mesurées grâce à divers instrument. Une journée de développement professionnel est également organisée chaque année à l'intention des enseignants en éducation physique de l'est de l'Ontario et de l'ouest du Québec.

x) Grâce à la collaboration de l’Autorité héraldique du Canada, sous le patronage du Gouverneur général, le Département d’histoire distribue chaque année des trousseaux héraldiques aux jeunes de 9 à 13 ans de quelques écoles primaires choisies au préalable. Cette initiative vient enrichir le nouveau programme d’études sociales des écoles primaires du Québec et de l’Ontario. Elle stimule l’intérêt pour le Moyen Âge, présente aux élèves et aux enseignants les notions héraldiques et favorise une meilleure compréhension de l’actualisation de soi. Les élèves acquièrent ainsi une meilleure conscience d’eux-mêmes (origine, antécédents familiaux) et de leur place dans la société (classe, famille et communauté) au moyen d’une structure médiévale de formes et de couleurs.

xi) La Faculté de médecine offre chaque année aux élèves francophones du secondaire deux mini-cours d’introduction à la médecine, un à Ottawa, l’autre dans le sud ou le nord de l’Ontario. Ces mini-cours, qui s’étendent sur une période de deux jours, permettent aux élèves du secondaire de s’initier à diverses activités médicales.

xii) Le Service des carrières de l’Université d’Ottawa met à la disposition des élèves de 10<sup>e</sup> année et de leurs conseillers en orientation un site Internet interactif explicitant les cheminements professionnels auxquels donnent lieu une centaine de disciplines universitaires. Ce site est destiné à la fois aux élèves qui souhaitent entreprendre des études universitaires, aux conseillers scolaires, aux professeurs et aux parents.

xiii) L’Université d’Ottawa s’est alliée au Conseil scolaire du district catholique de l’Est ontarien (CSDCEO) dans l’organisation des *Olympiades de la résolution de problèmes*. Cette activité a pour but de mettre à l’épreuve les élèves de la 7<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année dans les domaines de la littéracie, des mathématiques, des sciences et de la technologie. En avril 2006, quelque 120 élèves provenant de 23 écoles catholiques de langue française de l’Est ontarien ont participé à ces olympiades, qui avaient lieu à l’École secondaire catholique de Plantagenet.

xiv) Depuis 1981, le *Programme des mini-cours d’enrichissement* est offert annuellement aux élèves talentueux et performants de la 8<sup>e</sup> à la 12<sup>e</sup> année et du niveau secondaire II à V provenant de 245 écoles publiques et privées de l’Est ontarien et de l’Ouest québécois. Il donne aux élèves l’occasion d’explorer une discipline d’étude ou un sujet d’intérêt personnel et de vivre une expérience d’enrichissement qui favorise le succès scolaire et stimule l’intérêt pour les études postsecondaires. Les mini-cours portent sur une variété de disciplines telles que les technologies de l’information, la psychologie, le génie biomédical, le journalisme, la musique, le théâtre et le droit. Ils allient courtes présentations, exercices pratiques, laboratoires, discussions en groupe et visites sur le terrain, destinés à offrir aux élèves une expérience d’apprentissage exceptionnelle.

La programmation 2006<sup>30</sup> a attiré plus de 1600 élèves (dont 790 francophones) répartis dans 82 mini-cours (dont 40 en français) offerts par huit facultés. Depuis 2005, l’Université offre deux bourses de 1 000 \$ et deux bourses de 500 \$ à des élèves (dont deux francophones) ayant déjà participé aux mini-cours et qui s’inscrivent en première année à temps plein dans un programme régulier.

xv) À l’instar d’autres départements, le Département des lettres françaises accueille chaque année les professeurs de français des écoles secondaires francophones dans le cadre d’une journée pédagogique.

xvi) Pour les jeunes de 8 à 13 ans, la Faculté de génie et la Faculté des sciences organisent pendant l’été deux camps de jour d’une semaine en science, un camp en informatique, ainsi que de courts ateliers pour des groupes scolaires au printemps et, au

---

<sup>30</sup> Le Service de formation professionnelle gère la planification et la mise en œuvre du *Programme des mini-cours d’enrichissement* pour l’Université d’Ottawa, de concert avec l’Université Carleton et La Cité collégiale.

cours de l'année, des activités pour le Club des filles. À cela s'ajoutent des camps satellites, offerts en français seulement, dans cinq villes ontariennes : North Bay, Timmins, Windsor, Cornwall, Hawkesbury. Le programme est dirigé et animé par des étudiants en génie et en sciences, en partenariat avec *Actua*, un organisme de charité qui existe depuis 15 ans et qui a pour but d'intéresser les jeunes à la science, au génie et à la technologie.

## Projets de maillage avec des groupes cibles francophones

Des dizaines d'étudiants, de professeurs et de membres du personnel de soutien contribuent chaque année, bénévolement, à l'enrichissement de la vie sociale et communautaire de la francophonie ontarienne et canadienne. L'Université se fait également accueillante en ouvrant ses portes au grand public. Parmi ces projets de maillage, retenons les neuf suivants :

i) Le programme *Apprentissage par l'engagement communautaire* permet à des étudiants de l'Université d'Ottawa de s'engager dans leur communauté grâce à des projets reliés à leur programme d'études, en effectuant trois heures de bénévolat par semaine durant douze semaines. Par différents moyens tels la rédaction d'un journal, des discussions en salle de classe et des rapports d'activités, ils relient leur expérience communautaire au contenu du cours. Ce programme a permis entre autres à de futurs professionnels de la santé de se familiariser avec divers aspects du travail en santé, dans un milieu communautaire du Moyen-Nord ontarien, le Centre de santé du Témiskaming. Parmi les organismes ayant bénéficié de l'aide bénévole des étudiants, citons : • Centre régional d'archives de l'Outaouais • Centre Youville • Coopérative 301 inc. • CUSO • Dépanneur Sylvestre • École Charlotte-Lemieux • École Elda-Rouleau • École élémentaire publique Marie-Curie • École primaire Massé • L'Arche • La Maison de mon Père • Le Patro d'Ottawa • Les Ateliers de L'Élan • Maison Mathieu-Froment-Savoie • Médecine de l'espoir international • Relais des Jeunes Gatinois • Résidence de l'Île • Scouts Canada.

ii) Tous les printemps et tous les automnes, la Faculté de médecine tient sa *Mini-école de médecine* pour le grand public, à raison d'un soir par semaine durant six semaines. Quelques-uns des professeurs de la Faculté font sur différents aspects du sujet à l'étude ce soir-là un exposé, suivi de questions et d'échanges. Des étudiants en médecine de l'Université d'Ottawa assistent à chacun de ces cours et partagent avec les participants leurs expériences à la Faculté de médecine.

iii) La *Clinique de droit notarial de l'Université d'Ottawa*, située sur la Promenade du Portage à Gatineau, a ouvert ses portes le 31 janvier 2006. Il s'agit de l'une des initiatives mises de l'avant par la Section de droit civil et financées dans le cadre de *Vision 2010*. En raison de sa vocation sociale et communautaire, la Clinique cherche d'abord à servir les personnes à faible revenu, les membres de groupes traditionnellement défavorisés et les étudiants. Les activités, créditées, liées à ce programme s'inscrivent dans le cadre de l'enseignement appliqué que reçoivent les étudiants de la Section de droit civil au cours de leur formation de licence en droit; elles leur offrent l'occasion de parfaire leurs connaissances pratiques du droit, de rendre service aux citoyens et de participer à la vie communautaire et sociale. La Clinique embauche 2 étudiants durant l'été.

La Clinique rend service aux :

- personnes âgées et à leurs familles : régimes de tutelle et de curatelle, mandats d'inaptitude, procédures à suivre;
- locataires à faible revenus : droits des locataires;
- petites entreprises en démarrage : droit commercial, droit fiscal, incorporation;

- jeunes familles : droit des enfants, adoption, tutelle des enfants mineurs, achat et financement d'une propriété, mariage et union civile, successions;
- personnes ayant besoin de conseils relatifs à la préparation des testaments;
- personnes chargées d'administrer des biens : tuteurs aux enfants mineurs, tuteurs, curateurs ou mandataires de personnes inaptes, liquidateurs de successions;
- personnes désirant faire un don de tissus ou d'organes.

iv) *Pro Bono Students Canada* (PBSC) est un réseau juridique regroupant des facultés de droit d'universités canadiennes, des étudiants en droit, des organismes communautaires et des avocats qui se sont donné pour mission de répondre à des besoins d'ordre juridique non comblés. La Section de *common law* en est membre depuis 1998 et la Section de droit civil depuis 2004. PBSC encourage les étudiants ainsi que les juristes à faire du bénévolat dans leur communauté afin que les personnes, les groupes et les organismes sous-représentés et défavorisés puissent bénéficier de services juridiques et avoir ainsi accès à la justice. PBSC facilite ce processus en jumelant des étudiants bénévoles avec des organismes sans but lucratif, des organisations gouvernementales, des particuliers et des groupes d'intérêt public. Qu'il s'agisse de recherches, d'information ou de conseils juridiques, le travail des étudiants est supervisé par un avocat, également bénévole. Le programme ayant son siège dans la capitale fédérale, les bénévoles ont la chance d'œuvrer auprès d'une vaste gamme d'ONG et d'organismes à but non lucratif. Depuis 2004, 84 étudiants en droit civil ont travaillé à 44 projets pour le compte de 34 organismes.

v) *L'École d'été en territoire cri et innu*, qui a ouvert ses portes à l'été 2006, offre deux cours de trois crédits en droit juridique autochtone, l'un en territoire cri et l'autre dans la communauté innue. Ces cours sont données, de préférence, conjointement par un professeur de l'Université d'Ottawa et un représentant de la communauté locale. Une quinzaine d'étudiants, autochtones ou non, inscrits en droit à l'Université d'Ottawa ou dans une autre université, peuvent participer à cette expérience unique dans chacune des deux écoles. Le programme vise à familiariser les étudiants avec l'ordre juridique cri et l'ordre juridique innu, ainsi qu'à sensibiliser les participants aux différences culturelles au Canada.

vi) Le *programme pré-droit* en droit civil est destiné aux étudiants autochtones qui pourront ensuite être admis en première année de droit civil.

vii) Les *midi-conférences de la Faculté de droit* portent sur des sujets d'intérêt dans les domaines suivants : enjeux contemporains du droit, évolution de la profession juridique, le droit dans le monde. Ces conférences sont offertes à tous les étudiants de la Faculté, à toute la communauté universitaire ainsi qu'au grand public.

viii) Il est prévu d'ouvrir une *Clinique universitaire interdisciplinaire en réadaptation*, clinique externe francophone réunissant les différents intervenants en réadaptation (activité physique, audiologie, ergothérapie, médecine, orthophonie, physiothérapie et soins infirmières). L'objectif est de fournir à la population francophone de la région d'Ottawa un accès accru aux soins primaires de réadaptation, à augmenter le nombre de stages en français pour les étudiants inscrits aux programmes en sciences de la réadaptation, en sciences infirmières, en sciences de l'activité physique, en médecine et en sciences de la santé à l'Université d'Ottawa, à promouvoir et à faciliter la recherche en lien avec les besoins de la population francophone.

ix) La « *Bibliothèque du Nouveau Monde* » rassemble en éditions critiques les textes fondamentaux de la littérature canadienne-française, depuis la Nouvelle-France jusqu'à nos jours. Elle est dirigée par des professeurs du Département des lettres françaises depuis le début des années quatre-vingt. Plus de soixante chercheurs rattachés à trois collèges (Édouard-Montpetit, Outaouais et Sherbrooke) et treize universités (Alberta, Carleton, Concordia, Laval, McGill, Montpellier, Montréal, Ottawa, Sherbrooke, Toronto,

UQAM, UQTR, York) collaborent ou ont collaboré à ce projet d'envergure nationale. Quelque cinquante titres ont paru à ce jour et une quinzaine d'autres sont en préparation.

x) La présence culturelle en Ontario français s'affirme également par l'entremise du Département de théâtre. La troupe étudiante appelée « La Comédie des Deux Rives » présente généralement deux pièces par années. Quant aux professeurs et aux membres du personnel de soutien, ils participent très largement à la vie théâtrale de la région : Nouvelle Scène, Théâtre la Catapulte, spectacles midi au Centre national des arts, etc. Le Département de musique joue lui aussi un rôle important dans le domaine culturel, ne serait-ce que par sa collaboration avec l'Orchestre symphonique d'Ottawa, avec les différents festivals de musique qui se tiennent à Ottawa, par des prestations musicales, ainsi que par la diffusion de concert à la télévision communautaire.

xi) Finalement, l'Université d'Ottawa apporte son appui à divers organismes, que ce soit en commanditant directement une activité ou, plus souvent, par des échanges de services. Pensons, entre autres, au Festival franco-ontarien, au vin et fromage de la Fondation franco-ontarienne et à la tournée de promotion des carrières en santé en français.

## 10. COÛT DU BILINGUISME

---

*Une étude sur le coût du bilinguisme montre que les subventions gouvernementales prévues à cet effet ne suffisent pas à couvrir les besoins actuels et à assurer le développement de programmes et services en français à l'Université d'Ottawa.*

En février 2005, l'Université a entrepris une étude exhaustive sur le coût du bilinguisme; elle a adopté pour ce faire la même méthodologie que celle qui a été utilisée en 1989 par le Conseil ontarien des affaires universitaires (OCUA). L'analyse démontre que la subvention d'appui au bilinguisme émanant du ministère de la Formation, des Collèges et des Universités couvre moins de 60 % des besoins annuels, c'est-à-dire moins de 60 % des coûts destinés à assurer le niveau de service actuel : « Les coûts associés à la livraison des programmes existants comprennent les coûts additionnels associés à l'enseignement et au personnel de soutien, la formation en langue seconde, les coûts de traduction, d'impression et de publication, les coûts de bibliothèque, les coûts administratifs, les coûts associés aux communications et à la technologie, les coûts de recrutement, etc. »<sup>31</sup>

Les besoins de l'Université se montent à 30,1 millions de dollars, alors que la subvention gouvernementale, inchangée depuis plus de dix ans, est de 17,4 millions de dollars. Par ailleurs, afin d'assurer l'accessibilité à un plus grand nombre de programmes non encore offerts en français et d'améliorer la qualité des programmes existants, l'Université a besoin d'une somme supplémentaire de 13,7 millions de dollars, somme qu'elle a réclamée à l'été 2005.

---

<sup>31</sup> *Incremental Costs of Bilingualism at the University of Ottawa: May 2003-April 2004*, report prepared by the Office of Institutional Research and Planning, August 2005, 61 pages.

## **Annexe I : Règlement sur le bilinguisme à l'Université d'Ottawa**

### ***Attendu que***

1. en vertu du paragraphe (c) de l'article 4 de la *Loi « An Act respecting Université d'Ottawa »* cette institution doit « *favoriser le développement du bilinguisme et du biculturalisme, préserver et développer la culture française en Ontario* »;
2. l'affirmation du caractère bilingue de l'Université constitue une condition indispensable pour atteindre ce double objectif;
3. en principe et dans les faits, le français et l'anglais sont les langues officielles de l'Université;
4. le caractère bilingue de l'Université se manifeste par le bilinguisme de ses programmes, de son administration centrale, de ses services généraux, de l'administration interne de ses facultés et de ses écoles, de son corps professoral, de son personnel de soutien et de sa clientèle étudiante;
5. tout en favorisant le développement de ses programmes actuels qui, quoique se rattachant à divers types quant à leurs exigences linguistiques, contribuent à l'affirmation du caractère bilingue de l'Université et en bénéficient, l'Université doit accroître le nombre et la qualité de ses programmes bilingues;
6. l'administration centrale doit refléter le caractère bilingue de l'Université, et ses services généraux doivent être aptes à communiquer dans les deux langues officielles avec les membres de la communauté universitaire et le public en général, et à donner des services de qualité égale aux deux groupes linguistiques;
7. les facultés et les écoles de l'Université doivent être en mesure d'assurer des services bilingues dans toute la mesure que justifient la nature de leurs enseignements et la composition de leur clientèle étudiante;
8. l'Université doit faire en sorte que, dans un avenir rapproché, tous les membres de son personnel enseignant soient partiellement bilingues, c'est-à-dire qu'ils maîtrisent toutes les fonctions de l'une des langues officielles et les fonctions passives de l'autre;
9. l'Université doit s'efforcer d'augmenter graduellement le nombre des membres du personnel enseignant qui sont intégralement bilingues;
10. l'Université doit inciter et aider ses étudiants à acquérir la connaissance des deux langues officielles de l'Université de façon à pouvoir tirer plein parti de toutes les ressources humaines, éducatives, culturelles et artistiques que la communauté universitaire met à leur disposition;
11. l'Université maintient que le bilinguisme constitue en soi une valeur culturelle, et, dans certaines disciplines et certains programmes d'études, une condition indispensable d'excellence;
12. l'Université maintient également que le bilinguisme constitue une valeur éducative, puisqu'il permet de constituer un milieu d'étude et de vie qui favorise les échanges entre deux groupes linguistiques et la croissance de leur respect mutuel;
13. l'Université soutient qu'en conséquence, l'affirmation de son caractère bilingue, bien loin de compromettre sa capacité d'atteindre les autres objectifs qui lui sont assignés par les paragraphes (a) et (b) de l'article 4 de la *Loi*, favorisera son progrès en tant qu'institution de haut savoir;
14. l'Université entend respecter intégralement les droits acquis, au moment de l'adoption du présent règlement, par son personnel enseignant, son personnel de soutien et ses étudiants actuels;
15. la *Loi* confère au Bureau des Gouverneurs, en vertu du paragraphe (j) de l'article 11, et au Sénat, en vertu du paragraphe (a) de l'article 17, le pouvoir d'adopter un règlement sur le bilinguisme à l'Université;

EN CONSÉQUENCE, le Bureau des Gouverneurs et le Sénat de l'Université adoptent le règlement suivant.

---

## **Première partie**

### ***Définitions***

1. Dans ce règlement,
  - a. « l'Université » signifie l'Université d'Ottawa, telle que constituée par la *Loi*;
  - b. « langues officielles » signifie l'anglais et le français;
  - c. « langue principale » signifie celle des deux langues officielles qui est la langue unique ou prépondérante de travail des membres du personnel d'une faculté, d'une école ou d'un service de l'Université, ou d'une de leurs divisions fonctionnelles ou qui, seule ou de façon prépondérante, est utilisée dans un programme d'études;
  - d. « langue seconde » signifie l'autre langue officielle;
  - e. « fonctions actives d'une langue » signifie l'expression orale et l'expression écrite dans cette langue, et « connaissance active » signifie la maîtrise de ces fonctions;
  - f. « fonctions passives d'une langue » signifie la compréhension de cette langue dans ses formes orale et écrite, et « connaissance passive » signifie la maîtrise de ces fonctions;
  - g. « bilinguisme intégral » signifie la maîtrise des fonctions actives et des fonctions passives des deux langues officielles;
  - h. « bilinguisme partiel » signifie la maîtrise de toutes les fonctions d'une des langues officielles, et des fonctions passives de l'autre;
  - i. « l'administration centrale » désigne collectivement le Bureau des Gouverneurs et le Sénat, leurs comités, le rectorat, les vice-rectorats, le secrétariat général et le Service des relations extérieures;
  - j. « services généraux » signifie l'ensemble des services (à l'exception du Service des Relations extérieures) qui relèvent directement de l'administration centrale de l'Université, et non d'une faculté ou école;
  - k. « programme d'études » signifie l'ensemble des modalités d'apprentissage, qui peuvent varier, selon les individus, imposées aux candidats à un même grade, diplôme ou certificat.

Au plan linguistique, les programmes actuels de l'Université se répartissent de la façon suivante :

- l. si l'on considère la ou les langues d'enseignement qui y sont employées, on distinguera :
  - i. les programmes unilingues : ce sont ceux où tous les cours se donnent dans une seule des langues officielles;
  - ii. les programmes bilingues par parallélisme : ce sont ceux où tous les cours sont donnés et en anglais et en français de sorte que l'étudiant peut, s'il le désire, étudier dans une seule langue sans restreindre sa liberté de choix parmi les orientations spéciales qu'autorise son programme;
  - iii. les programmes bilingues avec prépondérance d'une langue officielle; ce sont ceux où les cours obligatoires sont donnés dans les deux langues officielles, alors qu'en majorité les cours facultatifs ne sont donnés que dans la langue officielle prépondérante, de sorte que l'étudiant peut prendre des cours dans une seule langue,

- mais au prix d'une restriction de sa liberté de choix parmi les orientations spéciales disponibles;
- iv. les programmes bilingues: ce sont ceux où les cours obligatoires sont donnés dans l'une ou l'autre des langues officielles, de sorte que l'étudiant doit nécessairement suivre des cours dans les deux;
- m. si l'on considère les exigences réglementaires, des programmes, on distinguera :
- i. les programmes qui, par règlement, n'imposent aucune compétence linguistique pour l'obtention du grade, sauf celle d'une connaissance suffisante pour s'inscrire aux cours;
  - ii. les programmes qui, par règlement, imposent comme condition de la collation du grade, le niveau de connaissance de la langue seconde représenté par le succès à une épreuve administrée au début des études à l'Université ou le succès dans un ou des cours de langue seconde spécifiés par le règlement;
  - iii. les programmes qui imposent un ou des cours dans la langue seconde, quel que soit le niveau de connaissance de cette langue manifesté par l'étudiant au moment où il entreprend ses études à l'Université.
- 

## **Deuxième partie**

### ***L'administration centrale***

- 2. (1) Aux réunions du Bureau des Gouverneurs, du Sénat et de leurs comités, chacun peut faire usage de la langue officielle de son choix et obtenir, sur simple demande, la traduction de toute proposition mise au vote.  
(2) Les procès-verbaux de ces réunions seront bilingues dans ce sens que les interventions et les propositions y seront rapportées dans la langue où elles ont été faites.  
(3) Les règlements et énoncés de politique adoptés seront publiés simultanément dans les deux langues officielles.
  - 3. L'administration centrale émettra simultanément en français et en anglais les communications officielles qu'elle adresse à l'ensemble du personnel enseignant, du personnel de soutien ou des étudiants de l'Université.
  - 4. Les communications officielles du Service des Relations extérieures refléteront le caractère bilingue de l'Université; à la discrétion du Directeur, elles seront émises dans les deux langues officielles, ou elles feront usage des deux.
- 

## **Troisième partie**

### ***Le personnel de soutien***

#### *Le personnel de soutien dans les services généraux*

- 5. L'Université déterminera, eu égard aux fonctions qui leur sont confiées, la nature des relations que les titulaires de tous les postes des services généraux auront éventuellement avec les membres de la communauté universitaire et le public en général, et les groupera en trois classes :  
classe 1 : postes dont les titulaires doivent être intégralement bilingues;  
classe 2 : postes dont les titulaires doivent être partiellement bilingues;  
classe 3 : postes dont les titulaires peuvent être unilingues.
- 6. (1) Aux membres du personnel des services généraux qui sont en fonction au moment de l'adoption du présent règlement, mais qui n'ont pas le degré de bilinguisme requis par la fonction qu'ils occupent, l'Université accordera un délai

pour l'atteindre à compter du jour où leur aura été communiqué officiellement le classement de leur poste. Ce délai d'une durée d'au moins deux ans mais ne dépassant pas cinq ans sera fixé dans chaque cas par l'Université, sur recommandation du recteur, après consultation avec l'intéressé et son supérieur immédiat.

(2) Dans le cas où le degré de bilinguisme requis par la fonction n'a pas été atteint au cours du délai accordé, le recteur, après avoir consulté le supérieur immédiat de l'intéressé pourra recommander au Bureau des Gouverneurs un délai supplémentaire, s'il apparaît qu'un tel délai permettra d'atteindre le degré de bilinguisme requis. Sinon, l'Université, dans toute la mesure du possible, mutera le membre du personnel à un autre poste pour lequel il possède les qualifications et dont il remplit les exigences linguistiques.

7. (1) Après l'adoption du présent règlement, l'Université ne confiera un poste dans un service général à un candidat que s'il satisfait, non seulement aux exigences découlant de la description des tâches, mais aussi aux exigences linguistiques du poste établies en vertu de l'article 5 du présent règlement, ou s'engage à atteindre, dans le délai qui lui sera fixé, le niveau de bilinguisme requis.

(2) Le membre du personnel à qui l'Université aura confié un poste après l'adoption du présent règlement et dont le contrat sera résilié pour défaut d'avoir satisfait aux exigences linguistiques qui y étaient stipulées, sera, dans toute la mesure du possible, muté à un autre poste pour lequel il possède les qualifications nécessaires.

#### *Le personnel de soutien dans les facultés et écoles*

8. Le personnel de soutien des facultés et écoles sera soumis à des dispositions analogues à celles qu'énoncent les articles 5 à 7 du présent règlement, mais élaborées par chacune d'elles et approuvées par le Bureau des Gouverneurs.

#### *Aide de l'Université*

9. À l'intention des membres du personnel de soutien à qui l'obligation est faite d'accroître leur compétence linguistique, l'Université dispensera un programme d'enseignement des langues officielles et en assumera tous les frais. La fréquentation des cours sera soumise à des dispositions réglementaires particulières que l'Université adoptera en temps opportun.

---

## **Quatrième partie**

### ***Les programmes d'études***

10. Dans l'établissement de l'ordre des priorités à donner aux demandes de ressources supplémentaires soumises par les facultés et les écoles, le Sénat devra tenir compte du degré auquel l'usage qu'elles se proposent d'en faire peut contribuer à « *favoriser le développement du bilinguisme et du biculturalisme, préserver et développer la culture française en Ontario* ».
11. En conséquence, le Sénat portera une attention particulière aux projets qui ont pour but de répondre à un besoin dûment constaté de la communauté que l'Université dessert, soit en améliorant le caractère bilingue d'un programme existant, soit en rendant bilingue un programme jusque-là unilingue.
12. Après l'entrée en vigueur du présent règlement, le Sénat n'approuvera aucun nouveau programme menant à un premier grade universitaire ou professionnel si la connaissance passive de la langue seconde n'est pas une condition de la collation du grade. Lorsqu'il étudiera les nouveaux programmes menant à un grade supérieur, le Sénat tiendra compte de l'apport de chaque programme au développement du bilinguisme et de la culture française en Ontario et de la contribution que le bilinguisme de l'Université peut apporter à l'excellence du programme.

---

## **Cinquième partie**

### ***Le personnel enseignant***

13. L'Université ne fera usage que des mesures incitatives pour amener les membres du personnel enseignant en fonction lors de l'adoption du présent règlement à perfectionner au besoin leur connaissance de l'une ou l'autre des langues officielles.
14. (1) Après l'adoption du présent règlement, l'Université n'engagera à titre de membre du personnel enseignant que les personnes qui sont au moins partiellement bilingues ou qui s'engagent à atteindre ce niveau de compétence linguistique.  
(2) Un membre du personnel enseignant engagé sur la foi d'un tel engagement ne pourra, aussi longtemps qu'il ne s'en sera pas acquitté, obtenir la permanence.
15. L'Université dispensera des cours de français et des cours d'anglais à l'intention des membres du personnel enseignant désireux d'améliorer leur connaissance de l'une ou de l'autre des langues officielles; la participation de ces membres sera libre, gratuite et soumise aux dispositions réglementaires que l'Université pourra adopter ultérieurement.
16. Dans toute la mesure du possible et en conformité avec les dispositions réglementaires adoptées par le Bureau des Gouverneurs et le Sénat, l'Université accordera, l'été, un congé sans réduction de traitement aux membres du personnel enseignant qui désirent parfaire leur connaissance de l'une ou de l'autre des langues officielles.

---

## **Sixième partie**

### ***Les étudiants***

17. Un étudiant ne sera pas admis à un programme d'études s'il ne possède pas une connaissance suffisante de la ou des langues d'enseignement des cours que lui impose son programme.
18. Chacune des facultés et des écoles devra élaborer, faire approuver par le Sénat et mettre en oeuvre un ensemble de mesures propres à inciter ses étudiants à acquérir la connaissance tout au moins passive de la langue seconde.
19. L'Université dispensera des cours propres à faire acquérir ou à accroître la connaissance des langues officielles, eu égard aux besoins particuliers qui découlent pour l'étudiant, du programme auquel il est inscrit. La fréquentation de ces cours sera soumise aux dispositions réglementaires énoncées par les facultés et les écoles et approuvées par le Sénat et, s'il y a lieu, par le Bureau des Gouverneurs.
20. (1) Tout étudiant a le droit d'utiliser le français ou l'anglais dans ses relations avec l'administration centrale et les services généraux de l'Université et avec l'administration de la faculté ou de l'école où il est inscrit.  
(2) Tout étudiant a le droit d'exiger qu'un cours auquel il s'est inscrit soit donné dans la langue utilisée pour décrire ce cours dans l'annuaire courant, sous réserve cependant que soient respectés les règlements de la faculté ou de l'école en cause relatifs aux conditions prévues pour qu'un cours puisse être donné.  
(3) Sauf dans les cours de langues, tout étudiant a le droit de rédiger ses travaux et de répondre aux questions d'examen dans la langue officielle de son choix.

## **Septième partie**

### ***La mise en œuvre***

21. Le Bureau des Gouverneurs sera responsable de l'application de la deuxième, de la troisième et de la cinquième parties du présent règlement.
22. Le Sénat sera responsable de l'application de la quatrième et de la sixième parties du présent règlement.
23. Le Comité mixte du Bureau des Gouverneurs et du Sénat procédera, en consultation avec le Service du Personnel, au classement, mentionné à l'article 5 du présent règlement, des postes des services généraux.
24. Dans les six mois qui suivront l'adoption du présent règlement, chaque faculté ou école devra :
  - a. informer le Sénat du type linguistique où se situe chacun des programmes qu'elle offre actuellement;
  - b. soumettre au Sénat, pour approbation, l'échéancier qu'elle entend suivre dans le développement du bilinguisme de ses programmes;
  - c. soumettre également au Sénat et au Bureau des Gouverneurs, selon le cas, son propre projet de règlement en matière de bilinguisme; ce projet devra être compatible avec les dispositions énoncées ici, et porter sur les programmes (y compris les conditions d'admission des étudiants et de collation des grades), le personnel enseignant, le personnel de soutien, les méthodes qu'elle emploiera pour inciter ses étudiants et les membres de son personnel enseignant à acquérir la connaissance de la langue seconde et les règles qu'elle entend observer dans ses communications officielles avec l'ensemble de ses personnels et de ses étudiants.
25. (1) L'Institut de langues vivantes est chargé de préparer au besoin et de dispenser les cours de langues destinés aux membres du personnel enseignant, au personnel de soutien et aux étudiants, et mentionnés aux articles 9, 15 et 19 du présent règlement.  
(2) L'Institut des langues vivantes est également chargé d'élaborer au besoin et d'administrer les épreuves de compétence linguistique que devront subir les membres de la communauté universitaire en vertu du paragraphe (2) de l'article 6, du paragraphe (2) de l'article 7, des paragraphes (1) et (2) de l'article 14, et de l'article 17 du présent règlement. L'Institut devra cependant, pour ce qui est des épreuves destinées aux membres du personnel enseignant, consulter la faculté ou l'école intéressée afin de déterminer le niveau de connaissance passive de la langue seconde qu'il convient d'exiger de la personne en cause.  
(3) Dans les douze mois qui suivront l'adoption du présent règlement, l'Institut des langues vivantes devra soumettre pour approbation à l'Exécutif du Bureau des Gouverneurs et à l'Exécutif du Sénat, un rapport sur l'exécution des tâches mentionnées aux paragraphes (1) et (2) du présent article. Ce rapport proposera l'ordre de priorité des travaux à accomplir, la planification d'ensemble, l'échéancier et le budget de l'entreprise.
26. Dans les six mois qui suivront l'adoption du présent règlement, chaque service général devra soumettre au Bureau des Gouverneurs, pour approbation, un règlement sur l'emploi des langues officielles dans les communications que le service adresse à l'ensemble du personnel enseignant, des étudiants ou du personnel de soutien de l'Université, et dans ses communications internes.
27. Le présent règlement entrera en vigueur dès son adoption par le Sénat et le Bureau des Gouverneurs, à l'exception des articles 6, 14, 15 et 19 dont l'entrée en vigueur sera fixée par le Bureau des Gouverneurs.
28. Aucune exception ne peut être faite à ce règlement sans l'approbation écrite du Bureau des Gouverneurs ou de Sénat, selon le cas.

Ce règlement sur le bilinguisme a été approuvé par le Sénat de l'Université d'Ottawa le 7 octobre 1974 et par le Bureau des Gouverneurs le 18 novembre 1974.

## Annexe II : Activités de recrutement visant toutes les clientèles

- Envoi de prospectus et d'affiches dans toutes les écoles canadiennes et distribution de la publication à tous les élèves qui participent à une présentation de liaison dans leur école.
- Campagne de courriels pour les clients potentiels identifiés.
- Campagnes d'appels téléphoniques par des ambassadeurs-étudiants, des professeurs, des directeurs, des doyens et le recteur.
- Envoi d'une trousse d'information aux meilleurs candidats (90 % et plus de moyenne), ainsi que d'une carte de Noël signée par les doyens.
- Envoi d'une trousse d'admission à tous les candidats.
- Tournées du campus offertes deux fois par jour à l'année.
- Lettres aux étudiants de 4<sup>e</sup> année en sciences sociales les invitant à poursuivre leurs études au niveau de la maîtrise.
- Déjeuner des nouveaux diplômés en sciences sociales, destiné à marquer l'obtention de leur diplôme et à les encourager à poursuivre leurs études au niveau de la maîtrise.
- InfoWeb, InfoService et InfoRéponse.
- Journée de l'Université à l'automne et journée portes ouvertes au printemps.
- Déjeuners de l'excellence et soirées VIP organisées pour les meilleurs élèves des écoles secondaires de l'Outaouais ontarien et québécois. Les écoles sont invitées à envoyer leurs meilleurs élèves (trois anglophones ou six francophones, selon le cas) dans le but de leur donner la chance de s'entretenir avec des représentants des diverses facultés, incluant les doyens.
- Programme des pages de la Chambre des communes et du Sénat.
- Journées de formation professionnelle sur le campus à l'intention des conseillers en orientation, et participation à la journée *Dialogue provincial*, à laquelle participent également les conseillers en orientation de la province afin d'obtenir les renseignements les plus récents sur les universités ontariennes.
- Publication de répertoires et d'annuaires.
- Publicité dans les journaux (y compris les journaux étudiants), à la radio, à la télévision, dans des revues et des bulletins : papiers et électroniques, régionaux, nationaux et internationaux.
- Publicité sur les autobus de la région.
- Participation à la foire des universités de l'Ontario à Toronto et aux foires de Vancouver et de l'Okanagan.
- Visite des collèges d'arts appliqués et de technologie de l'Ontario, généralement dans le cadre de foires d'information.
- Soirée avec les anciens et les meilleurs candidats à Toronto.
- Participation à divers congrès d'enseignants du secondaire, tels le Congrès de l'Association des professeurs de sciences de l'Ontario (APSO) et le Congrès de l'Association ontarienne pour l'enseignement des mathématiques (AOEM).
- Programme *Étudiant d'un jour* permettant aux futurs candidats de la Faculté des arts et de la Faculté des sciences sociales de venir voir par eux-mêmes en quoi consiste l'expérience universitaire – l'étudiant d'un jour a l'occasion d'assister à un cours offert dans un programme de son choix, de rencontrer un conseiller pédagogique et de faire une tournée du campus.
- Accueil de groupes d'écoles secondaires venant participer sur le campus à diverses activités, suivies d'échanges avec les professeurs et les étudiants : concerts (opéra, jazz, ensemble de percussion, etc.), exposition annuelle des finissants en arts visuels, journée S.I.G. en géographie, musée d'antiquités gréco-romaines, etc.
- Participation de la Faculté de génie à l'activité *GÉNIAles, les filles!* au cours de laquelle des filles de la 7<sup>e</sup> à la 10<sup>e</sup> année sont invitées à une présentation destinée à leur faire mieux comprendre ce qu'est l'ingénierie et comment elles peuvent « faire une différence » dans la société en optant pour l'une ou l'autre des professions en ingénierie.
- Participation aux foires des carrières dans les écoles secondaires et visite des classes de 10<sup>e</sup> année dans le cadre de leur cours obligatoire d'orientation en carrière.
- Distribution d'objets promotionnels.

### **Annexe III : Bourses pour toutes les clientèles**

- *Bourses du recteur* (6 bourses de 30 000 \$).
  - *Bourses du chancelier* (6 bourses de 26 000 \$).
  - *Bourses d'admission* (4 000 \$, renouvelables, pour tous les étudiants dont la moyenne d'admission se situe entre 95 % et 100 %; 3 000 \$ entre 92 % et 95 %; 2 500 \$ entre 88 % et 92 %; 2 000 \$ entre 84 % et 88 %; 1 000 \$ entre 80 % et 84 %).
  - *Bourses pour la mobilité étudiante* du Bureau international (jusqu'à 2 000 \$).
  - *Bourses de subvention de voyage* de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (jusqu'à 750 \$).
  - *Bourses des axes de développement* de la Faculté des études supérieures et postdoctorales (24 000 \$).
  - *Bourse Arcade-Guindon* de l'Association des anciens (4 000 \$) remise à un étudiant engagé dans sa communauté, réussissant bien dans ses études et travaillant à la promotion du bilinguisme et de la communauté franco-ontarienne.
  - *Bourses de recherche du 1<sup>er</sup> cycle* de la Faculté des sciences permettant aux étudiants de travailler sous l'égide de chercheurs chevronnés au cours de deux stages d'été. La bourse leur est remise en deux versements, soit 3 000 \$ pour le premier stage et 5 000 \$ pour le second.
  - Bourses d'admission réservées aux gagnants seniors des 29 expo-sciences régionales ontariennes (1 000 \$) et de l'Expo-sciences pancanadienne.
- Etc.